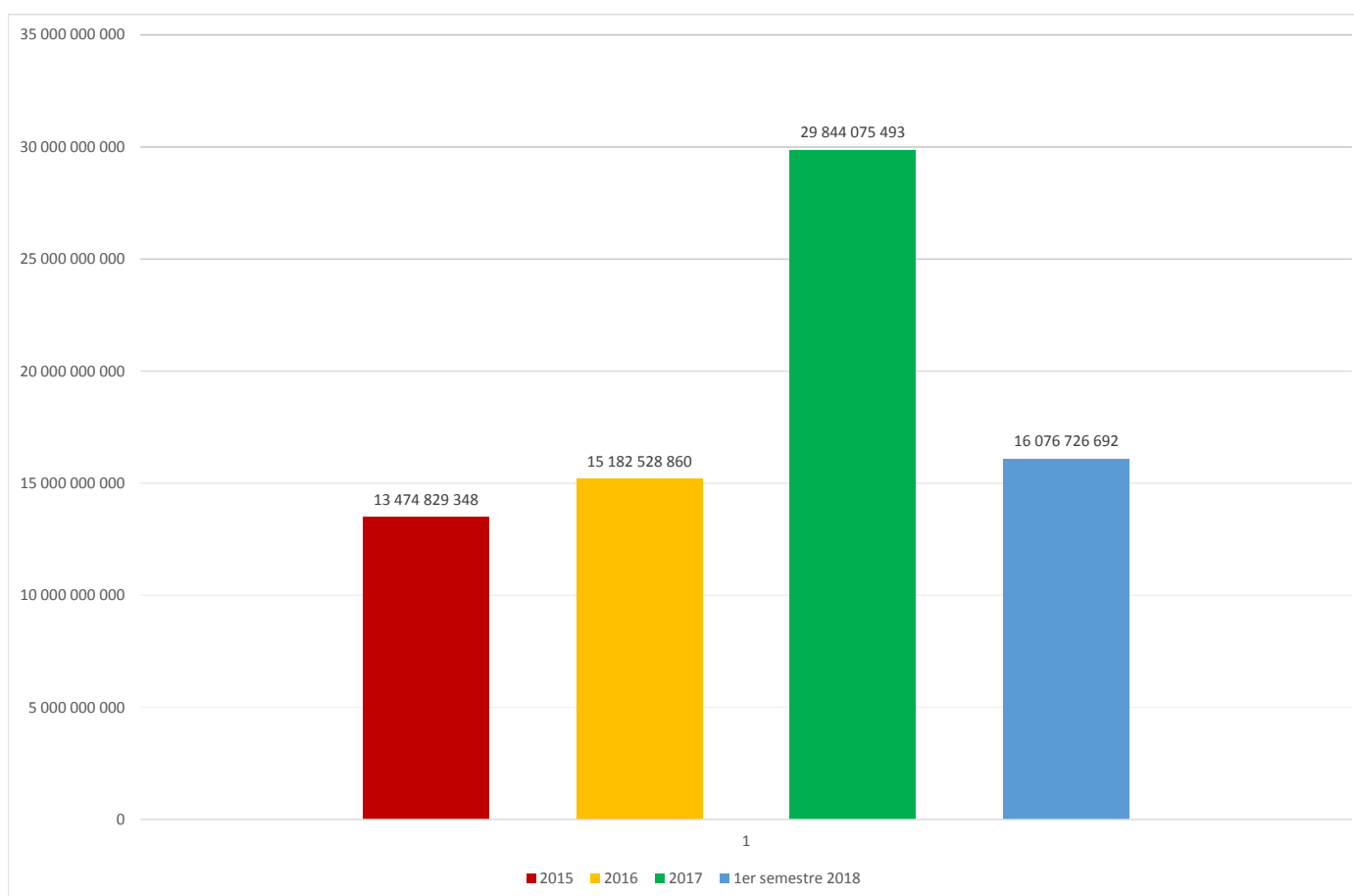




ADMINISTRATION DES DOUANES COMORIENNES

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017 - 2018 (S1)



● RÉALISATIONS & PERSPECTIVES



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017-2018 (S1)

TABLE DES MATIÈRES

P. 2 > Sommaire

P. 3 > Avant propos

1 VUE D'ENSEMBLE

P. 6 > Mot du Directeur Général

P. 8 > Focus : Extrait du discours du Chef de l'Etat

P. 9 > Focus : Extrait du discours du Ministre des Finances et du Budget

P. 10 > L'oeil de l'expert

P. 14 > Missions de la Douane

P. 15 > Enjeux et défis

2 DOUANE EN CHIFFRES

P. 17 > Ressources humaines

P. 21 > Situations et analyses des recettes

P. 22 > Évolution des recettes

P. 22 > Les raisons des performances

P. 24 > Les exonérations de 2017

3 Douane en mouvement

P. 31 > Planification, Processus, Procédure et Suivi

P. 32 > Connaissance et respect de la discipline

P. 33 > Les actions de coopération

P. 35 > Migration vers le sydoniaworld

P. 36 > Maitrise et poursuite de l'interconnexion

P. 37 > Les solutions informatiques

4 Réalisations & Perspectives

P. 41 > Rapport sur la performance

P. 43 > Les principales réalisations

P. 44 > Perspectives 2018/2019

À Propos du rapport

Vous tenez entre vos mains la première édition du Rapport annuel de la Douane.

Ce rapport est un témoin de son temps. Il maintient les acquis et les nouvelles stratégies qui font de la douane le moteur de la croissance économique du pays. En réalité, depuis la création de l'administration de la Douane, elle n'a cessé de suivre les évolutions en phase avec son époque.

Elle s'est accentuée, modernisée depuis l'année dernière, trouvant dans le digital une voie de son développement infini dont bon nombre de transformations à venir se dessinent déjà dans ce rapport.

En quatre parties distinctes, cet ouvrage a l'ambition de vous informer de visions d'ensemble, des faits saillants, de la performance réalisée, de nouvelles évolutions managériales et organisationnelles... Quoi de plus concret que cette politique tournée à l'international qui accompagne les entreprises et institutions dans leurs projets et actions qui en découlent.

Ce rapport annuel 2017 est également étayé par la collaboration de différents services de l'administration de douane, fruit d'un travail collectif. Les informations et les données ont été collectées au cours des trois derniers mois et consolidées par une équipe éditoriale.

Nous tenons à remercier nos 485 collaborateurs pour leur engagement à l'égard de la douane. Nous avons pu réaliser des résultats significatifs grâce à leur travail, leur engagement et leur dévouement. Nos remerciements vont également à toutes celles et ceux qui ont participé ou contribué à la mobilisation des données ayant facilité la rédaction de ce rapport



Photo prise lors du 43e fête de l'indépendance le 6 juillet 2018. La participation de la douane au défilé du 6 juillet aux côtés des autres corps militaires et paramilitaires est hautement symbolique. Il traduit la reconnaissance de l'État pour les efforts déployés dans les missions douanières économiques et de protection des citoyens et du territoire

1

VUE

D'ENSEMBLE

P. 6 > MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

P. 8 > FOCUS : EXTRAIT DU DISCOURS DU CHEF DE L'ÉTAT

P. 9 > FOCUS : EXTRAIT DU DISCOURS DU MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

P. 10 > L'OEIL DE L'EXPERT

P. 14 > MISSIONS DE LA DOUANE

P. 15 > ENJEUX ET DÉFIS



“ Il y a un domaine auquel je tiens à cœur dans les réformes engagées. En complément avec les nouvelles méthodes de travail, il nous paraît nécessaire de construire une culture d’entreprise fondée sur des valeurs de solidarité, de cohésion et de responsabilité.

Une communauté où la vie professionnelle n’est rien sans l’épanouissement personnel. C’est la raison pour laquelle la direction générale a décidé de mettre en place une mutuelle de santé, d’ouvrir un centre médical et de renforcer les primes d’incitation pour tout l’ensemble du personnel de la douane”

M. Souef Kamalidini, Directeur Général



La période 2017-2018 a été marquée par d'importantes réformes qui ont permis de placer les douanes comoriennes au cœur de la politique de développement de notre pays.

L'année 2018 poursuit cette dynamique, et marque de nets résultats plutôt très encourageants. Il s'agit d'une part de poursuivre et consolider les réformes entamées en 2016 et d'autre part, mettre en œuvre de nouvelles initiatives dans l'esprit de modernisation des services.

Nous avons mis en œuvre notre orientation stratégique basée sur trois grands axes : Tout d'abord, le renforcement des capacités organisationnelles, fonctionnelles et opérationnelles, ensuite la sécurisation des recettes douanières, et enfin, la facilitation des échanges commerciaux.

Le renforcement des capacités ciblées est certes, celles des

services des douanes mais aussi celles des partenaires directs, en l'occurrence les commissionnaires en douanes et les transitaires.

La refonte des structures organisationnelles, la revue des processus, des procédures et des circuits ; les formations et recyclages du personnel ; l'adoption de nouveaux outils de gestion, de communication et de contrôle ; concouraient tous au renforcement des capacités.

La maîtrise des exonérations par l'observation stricte du code des investissements en vigueur, la prise en compte des conventions et traités engageant notre pays, le paiement des droits et taxes dûs par les sociétés et les administrations publiques, la lutte contre la corruption et les fraudes, ont contribué de manière significative à l'amélioration des recettes douanières.

L'externalisation de la collecte des revenus à un établissement

financier spécialisé en la matière, renforce la politique de sécurisation des recettes et permet simultanément, de lutter efficacement contre les tentations et les suspicions. 2017 fut l'année des dialogues avec les représentants des opérateurs économiques, les chefs d'entreprise et les commerçants.

Résultats : La douane a été à l'écoute des entreprises en leur proposant des procédures personnalisées, en adaptant l'offre douanière en fonction de leurs attentes tout en respectant les standards internationaux et les autres exigences régionales.

Le concours de toutes ces initiatives a permis à l'administration des douanes d'atteindre les principaux objectifs fixés pour l'année 2017 mais surtout entamer l'exercice 2018 avec sérénité. La retraite de tout le personnel des services des douanes du pays pour le compte de l'année 2017, une première dans

notre administration, a permis aux agents d'évaluer l'exercice de l'année 2017, et de dégager ensemble les perspectives de l'avenir.

Les activités de l'année 2018 s'intègrent quant à elles, dans le plan stratégique 2018 - 2020 de notre Administration. Ce plan qui s'articule autour de trois (3) axes stratégiques, vise à permettre aux services des douanes de jouer pleinement son rôle de levier économique et fiscal, dans la noble et ambitieuse volonté politique des hautes autorités de l'État, de faire des Comores un pays émergent à l'horizon 2030.

Face à ces performances et opportunités saisies tout au long de l'année 2017, de nombreux défis ont été relevés en 2018. La mise en place des nouveaux outils de travail collaboratif et de partage des compétences, de renforcement de la gouvernance a permis d'améliorer l'efficacité pour parvenir à un niveau de productivité significative.

Au début de 2018, le Ministère des Finances et du Budget a mis en place un cadre de concertation et de dialogue avec le secteur privé. Le but étant de soutenir les entreprises, par des mesures d'accompagnement techniques et de facilitation, et, ainsi de les soutenir pour qu'elles deviennent de véritables vecteurs de l'émergence économique.

Une autre opportunité:

L'informatisation de notre système de dédouanement est dans une phase très avancée. Le Sydonia world est déjà opérationnel depuis mars 2018.

Un système de télédéclaration a été mis en place pour simplifier les procédures et réduire le temps de dédouanement tout en engageant davantage la lutte

contre les fraudes sous toutes ses formes.

Pour renforcer leurs capacités techniques et opérationnelles, des transitaires ont bénéficié d'un plan de formation pour s'adapter à l'évolution du métier et aux nouvelles réformes de la Douane.

Nos personnels ont poursuivi tout au long de la période 2017-2018 des formations de renforcement de capacités et plus de 44 agents ont bénéficié de formation sur place en Belgique, au Maroc, à Madagascar où bon nombre d'inspecteurs ont obtenu leur diplôme avec succès.

Dans un univers professionnel de plus en plus exigeant axé sur le contrat d'objectifs, la Douane s'est résolument investie à lier l'épanouissement personnel et le pacte d'excellence. C'est pour cette raison qu'un système d'incitation ainsi qu'une couverture complémentaire santé collective ont été proposés aux douaniers. Consciente de l'importance accordée au bien être de ses personnels et à leur famille, la direction générale a ouvert un centre médical pour améliorer la santé des fonctionnaires.

Soucieuse de soutenir les entreprises, la douane avec l'appui de l'OMD, est en train de mettre en place un système de Guichet Unique en vue de faciliter et de simplifier en les dématérialisant les différentes démarches relatives aux opérations de dédouanement.

Dans un monde en pleine mutation et de porosité des frontières, d'opportunités et des menaces où se mêlent l'ouverture des frontières commerciales, et la prolifération des cartels des criminels de trafics d'armes, de capitaux et des marchandises illégales et dangereuses, la douane comorienne a investi d'importants moyens matériels

et humains pour garantir la sécurité sur les territoires et aux citoyens, et ainsi pour promouvoir le commerce licite. Des scanners ont été acquis et seront opérationnels au courant de l'année 2018, pour le port de Moroni et 2019 pour les autres ports.

La vision partagée aujourd'hui est de faire de la douane comorienne une administration d'excellence, moderne, innovante et accessible à tous.

Des accords de coopération ont été établis afin de mobiliser une transformation structurelle de la douane et maintenir une posture résolument orientée vers sa modernisation.

L'administration des douanes entre dans une nouvelle phase de son histoire, caractérisée par des enjeux multiples : face à un environnement économique en pleine mutation de par le monde, la douane porte en elle une volonté d'entreprendre une politique d'intégration régionale au sein de grands espaces économiques tels le COMESA et la SADC. La poursuite des négociations avec l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), quant à elle, est très avancée.

Je suis très heureux de partager l'ensemble de ces réformes et actions entreprises en 2017/2018 à travers ce rapport réalisé suite aux travaux consolidés de tous les services et directions techniques.

Désormais, l'administration douanière peut et doit être à la hauteur de ses défis.

Souef Kamalidini

**Directeur général
des Douanes**



« **EXTRAIT DISCOURS DU CHEF DE L'ÉTAT, M. AZALI ASSOUMANI À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DOUANE - 26 JANVIER 2018** »

Je salue ainsi le thème retenu pour cette Journée Internationale des Douanes 2018 : «Un environnement commercial sûr au service du développement économique ».

Permettez-moi ici, d'aborder avec gravité, un phénomène mondialement répandu et en expansion et qui reste endémique dans notre pays, celui de la corruption.

La corruption qui se pratique à des degrés divers aux Comores et ailleurs, mine tous nos efforts et constitue un frein majeur au développement.

La corruption, ce sont les pots-de-vin, la fraude, l'extorsion, le favoritisme, le détournement de fonds, les surfacturations et les conflits d'intérêt...

La corruption cause des pertes de recettes fiscales et, par conséquent, réduit les programmes sociaux au détriment des classes les plus défavorisées et le maintien d'une mauvaise gestion.

La corruption mine la gouvernance de l'État, diminue l'efficacité de la police, de la justice, de l'administration pénitentiaire créant ainsi, une insécurité tant politique que juridique.

Elle cause une perte de confiance des citoyens dans leurs institutions publiques, a

un impact négatif sur la vie démocratique et constitue un message négatif aux opérateurs économiques intérieurs et extérieurs. La corruption déstabilise le jeu des acteurs économiques des entreprises. En un mot, la corruption met en danger notre cause politique, l'émergence de notre pays.

Vous comprendrez alors pourquoi, nous allons engager une lutte implacable contre la corruption.

Chez nous, nous avons tendance à l'imputer et à l'endosser aux seuls douaniers dont l'image est souvent ternie, et je le comprends parfaitement.

Certes, les cadres et les agents des douanes, doivent œuvrer pour redorer cette ancienne image, envoyer un signal fort et s'engager avec zèle dans la lutte que nous allons engager.

Toutefois, la corruption ne les concerne pas qu'eux seuls. Elle concerne toutes nos institutions et tout le monde.

Nous avons tous le devoir de nous atteler à l'éradication de ce fléau.

Permettez-moi ici, comme à chaque fois que l'occasion m'en est offerte, de réaffirmer la détermination du Gouvernement à poursuivre la politique engagée pour inscrire notre pays parmi les pays émergents, à l'horizon 2030.



« **EXTRAIT DISCOURS DU MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET, M. SAÏD ALI SAÏD CHAYHANE
À L'OCCASION DE LA CÉRÉMONIE DE BIENVENUE AUX NOUVEAUX INSPECTEURS FORMES À
BRUXELLES ET AU MAROC - 8 AOÛT 2018** »

Comme vous le savez tous, Le Gouvernement sous la houlette de son excellence Azali Assoumani, s'est fixé l'objectif de faire des Comores un pays émergent à l'horizon 2030. Pour contribuer efficacement à la réalisation de cet objectif, la douane en tant que maillon essentiel de la chaîne économique du pays, doit faire preuve de professionnalisme et d'imagination pour suivre le sens de cette vision partagée par nos concitoyens.

Le pays a donc besoin d'une douane forte, juste, efficace, capable de mettre en œuvre des instruments novateurs afin d'accompagner la politique d'assainissement du climat des affaires. Une douane qui facilitera davantage les échanges et dont la politique tarifaire favorisera un développement durable à travers une croissance soutenue. »

« Mais encore une fois, tout cela ne peut être possible sans la mobilisation des compétences à tous les niveaux de l'administration. C'est pourquoi, je me réjouis aujourd'hui de voir l'administration des douanes faire du développement des compétences de ses agents, une des grandes priorités de son plan stratégique. »

« Je vous annonce que le gouvernement est disposé à faire en sorte que l'administration douanière réponde aux engagements du gouvernement et respecte les standards internationaux en matière de gestion du flux des marchandises. »

180

Entreprises ont
bénéficié d'une
procédure simplifiée de
dédouanement (PSD)

25

entreprises ont
sollicité des conseils
personnalisés

64

entreprises ont été
exonérées
d'une valeur de
1 Milliard
320.131.744

« Il faut reconnaître les efforts démontrés ces deux dernières années en termes de rénovation, d'ouverture de la Douane vers le monde économique. Ils sont encourageants. Mettre en place un dispositif d'accompagnement en faveur des opérateurs économiques est un grand pas déjà franchi pour la croissance économique. »

MHOMA HAMIDOU
PDG, Graphica
Vice-Président
OPACO



L'OEIL DE L'EXPERT

sur la modernisation de la Douane

À l'issue de l'atelier de concertation et de dialogue (ABCD),



axé sur un partenariat public-Privé organisé à l'hôtel Golden Tulipes le 24 avril 2018, sous l'égide du Ministre des Finances et du Budget, Saïd Ali Chayhane, la douane a pris des mesures d'accompagnement et des facilitations en faveur des entreprises nationales.

Trois objectifs ont été au cœur de cette rencontre. Il s'agit pour le ministre des Finances, de trouver un dispositif permettant de renforcer l'esprit de dialogue entre le secteur public et le secteur privé, entre l'Etat et le monde économique, d'élaborer une batterie de mesures d'accompagnement techniques et de facilitations, et de contribuer à assainir l'environnement des affaires.

Parmi ces mesures, on peut relever celles qui consistent à **maintenir le système d'enlèvement à crédit**, à renforcer un climat de concertation dans le cadre de paiement des droits et taxes, à accompagner les entreprises dans leur politique de renforcement des capacités techniques notamment, au niveau de la gestion financière, de la comptabilité et de l'analyse financière.

Dans la politique de renforcement de capacités en ressources humaines, le ministre s'engage à mettre en place un dispositif de conseils en matière de recrutement, en formation du personnel, en gestion de courrier et en archivage tout comme dans le renforcement de capacité en matière bureautique. Les mesures de facilitation en faveur des petites et moyennes entreprises ont été annoncées lors de cet atelier.

Il s'agit par exemple de la disponibilité du ministère des Finances de proposer un service d'informations et de conseils, à accélérer les procédures de dédouanement à travers le Sydonia Word, à mettre en place de scanners, à la facilitation liée au crédit d'enlèvement, à la restauration des entrepôts privés, à l'élaboration d'une liste d'Opérateurs Economiques Agréés(AEO).

SAÏD HAMZA

Chef de service, Régimes économiques, Douane



UN NOUVEL ÉTAT D'ESPRIT : Facteur insufflé par la Direction générale actuelle. Il y a une volonté de projeter les douanes comoriennes dans le 21^{ème} siècle par une réforme et une modernisation accrue et un renforcement de capacités humaines, institutionnelles et infrastructurelles.

La douane étant une administration opérant aux frontières avec des contacts fréquents avec les douanes étrangères, le retard accumulé des douanes comoriennes vis-à-vis de leurs homologues étrangers pesaient.

Aujourd'hui, tel n'est plus le cas et le personnel douanier comorien a réacquis une certaine fierté.

UNE GESTION BASÉE SUR LA PARTICIPATION : L'implication de tous les agents au processus de réflexion et de décision a été mise en place. Le Plan stratégique 2018 - 2020 en est un exemple. L'administration a également organisé 3 retraites du personnel au début de l'année : une dans chaque île ; Chaque douanier, peu importe son grade, a eu l'occasion de s'exprimer, de formuler des recommandations qui ont été retenues par la Direction ;

GESTION DES RESSOURCES : L'administration a adopté de nouvelles méthodes de planification et de suivi rigoureuses et rationnelles des ressources tant humaines que matérielles. Une telle politique a eu comme impact l'amélioration de la productivité de l'administration.

REVUE DE LA PHILOSOPHIE DES INTERVENTIONS : La douane s'est appropriée de la nouvelle philosophie incarnée par les textes sur la Facilitation des échanges. Le fondement principal est que les flux transfrontières soient un facteur de développement et de prospérité économique des pays. Toutes les facilités doivent donc être mises à la disposition des usagers honnêtes et respectueux des règles qui forment la plus grosse partie de ses clients, tout en traquant et réprimant sans relâche les opérateurs qui ne jouent pas le jeu.

COOPERATION DOUANES/SECTEUR PRIVE : L'Administration des Douanes comoriennes a été l'instigateur d'une politique de coopération Douanes/Secteur privé afin d'instaurer un climat de confiance et de dialogue entre les opérateurs et l'administration. Ce partenariat Gagnant/Gagnant devient de plus en plus un outil incontournable dans le processus de circulation de marchandises à travers nos frontières.

JEAN NOEL

Conseiller Technique du Directeur Général, Douane



Aujourd'hui, je me réjouis des résultats très remarquables enregistrés ces derniers mois au Centre de dédouanement de Mutsamudu-Port, depuis que je suis à la tête de cet Etablissement. Ces réalisations sont la résultante de la conscience collective, de la détermination et du professionnalisme de mon équipe, à qui j'adresse au passage, mes encouragements dans l'exécution de leurs nobles et passionnantes missions.

Aussi, suis-je convaincu que notre engagement restera irréversible pour qu'ensemble, nous réussissions à gagner le pari de la performance qui sera le fondement de notre légitimité à la fois vis-à-vis de nos autorités et à l'endroit des usagers à qui nous devons rendre un service public de qualité ».

Moustoifa Hassani Mohamed, Chef du Centre douanier de Mutsamudu-Port

44
douaniers ont été
formés en 2018
dont 10 inspecteurs
ayant obtenu leur
diplôme avec succès

La Douane recrute
plus de 42, 93 % des
femmes contractuelles
dont certaines d'entre
elles occupent des
postes de responsabilité

36 Millions
de Francs comoriens
ont été alloués pour
le financement de la
Couverture complémen-
taire santé dédiée aux
Douaniers

Plus de 500
douaniers bénéficient
de la couverture
complémentaire de
santé

Et plus de 120
consultations ont
été enregistrées au
centre médical dédié
aux douaniers depuis
son ouverture en juin
2018

À la prise de fonction de la nouvelle direction, plusieurs défis s'affichaient devant elle.

Le premier des défis en outre de ceux les plus techniques, humain et managérial, c'est le défi du déficit de formation portant sur la remise à niveau, l'engagement moral et la capitalisation de l'expérience professionnelle des douaniers à tous les niveaux de la hiérarchie.



Pour surmonter ces défis de grande acuité, il s'imposait à l'esprit de la nouvelle direction comme une convention collective permettant à la douane de répondre aux recommandations du gouvernement et des organisations internationales partenaires.

Une nouvelle politique de gestion des ressources humaine est mise en œuvre.

Un an après sa prise de fonction, la direction générale a mis en place une nouvelle stratégie de management. Cette stratégie tend à amener l'ensemble du personnel de la douane à comprendre la vision partagée et le rôle de chacun. Il s'agit de faire en sorte qu'il y ait un alignement stratégique sur une démarche commune. Le but étant de conduire les douaniers à comprendre les prescriptions formelles, et de les aménager au gré des évolutions de leur environnement professionnel.

Refonte de design organisationnel

Pendant très longtemps, certains douaniers n'avaient pas compris ce qu'on attendait d'eux. Une pathologie professionnelle émergea, a mis à mal la motivation et a ralenti la performance. Cette anomie ne venait pas d'un **burn out**, de l'épuisement professionnel lié à la surcharge du travail mais à un **Brown-out**, c'est à dire à la baisse du courant. Les gens souffraient de la chute de tension, de la perte de sens de travail et de l'incompréhension complète de leur rôle au travail.

Cette perte de sens de travail donnait à des douaniers le sentiment d'être inutiles. Certains n'avaient pas intérêt à aller au travail, à participer aux réunions. D'autres phénomènes comme le **bore-out** gagnait le corps du salarié. Celui-ci passait de longue journée à tuer le temps, et souffrait à son corps défendant de la sous-charge professionnelle. Il se complait à être payé à ne rien faire. Occuper un poste où il y a rien à faire était perçu comme un supplice, et derrière l'oisiveté au bureau se cache un sentiment de perte d'estime de soi, très dévalorisant, donc générateur de souffrances, et d'ennuis.

Ces difficultés sont liées à une politique de recrutement inadaptée du secteur public. Les recrutements se faisaient plus par cooptation que par nécessité professionnelle. Il s'en est suivi un bore-out avec un fort sentiment de dévalorisation pouvant entraîner la déchéance morale.

Ainsi, le jeu perdant-perdant s'installa durablement de manière préoccupante. D'un côté, les salariés désemparés et désengagés, de l'autre, une baisse de productivité.

Le bore out avec ses conséquences dramatiques tels que l'ennui, l'absence de défis, le désintérêt, la démotivation, les démissions intérieures préoccupait beaucoup la nouvelle direction, qui, face à cette nouvelle forme de pathologie professionnelle, a mis en place un plan de refonte de design organisationnel qui tend à opérer chez les douaniers une assignation de droits décisionnels, ainsi fait à participer au processus de prise de décisions, soit directement lors des Conseils de direction, soit indirectement à travers les Boite à idées, ceci afin d'établir des relations très positives entre le droit et le devoir.

Et les résultats ont été très probants. D'une organisation prescrite on est passé à une organisation intelligente. Une relation gagnat-gagnant fondée sur l'épanouissement personnel et la productivité a été très vite instaurée. Il suffit de regarder l'assiduité et les chiffres en termes de performance pour s'en convaincre.

Msa Ali Djamal

Conseiller en communication du Directeur Général, Douane

Depuis des années, les transitaires n'étaient pas reconnus dans leur rôle de partenaire incontournable de la douane. Je dois remercier l'actuel Directeur Général et les chefs de services car ils s'inspirent des modèles étrangers pour faire bouger les lignes. Avant, on s'occupait de la déclaration et aux clients d'aller chercher ses marchandises. Maintenant, les transitaires sont reconnus et chargés de suivre le circuit de dédouanement. On est arrivé à un stade d'enlèvement à domicile. Les déclarations se font en ligne, on gagne du temps. C'est un grand pas déjà franchi. Je remercie le Directeur Général d'avoir eu la sage idée de réunir au tour d'une rupture de jeûn tous les transitaires pour échanger ensemble sur le nouveau système SydoniaWord, sur les problèmes que nous rencontrons. À l'issue de cette rencontre, des mesures d'accompagnement et de conseil ont été prises.



Au mois de juin-juillet, en période d'affluence, la direction générale a recommandé par une note de service de simplifier les procédures de dédouanement, des procédures d'enlèvement provisoires ont été mises en place en vue de faciliter les membres de la diaspora durant la période de leur séjour.

Avant, on avait affaire avec des transitaires fantômes mais avec la mise en place d'agrémentation selon des critères objectivement définis, notre travail est désormais investi d'une image forte, reconnue. Aujourd'hui, notre image s'est améliorée, on considère que désormais les clients nous donnent confiance. À nous, l'exigence de respecter les règles professionnelles et éthiques».

Walker Nahouza, Directeur Général, Transit MCN

MISSIONS DE LA DOUANE



M. MMADI MOIDJIE
Gestionnaire des Projets

L Direction générale des douanes comoriennes relève du Ministère des finances et du budget. C'est une administration ayant comme vocation d'être au service des citoyens et des entreprises. Elle s'attache à répondre aux besoins des opérateurs économiques pour soutenir la compétitivité.

Elle tend à assurer une mission de recouvrements des recettes douanières dans le respect des exigences de protection des citoyens,

Elle est chargée de mettre en œuvre et de faire respecter les dispositions législatives et réglementaires auxquelles sont soumis les mouvements des marchandises, des personnes, des moyens de transport et des capitaux, à l'entrée et à la sortie du territoire national.

Les douanes comoriennes exercent trois missions :

Une mission fiscale, une mission économique et une mission de sécurité.

LA MISSION FISCALE

La mission fiscale est la plus connue du public. Car elle est prépondérante et concerne la perception des droits et taxes exigibles sur les marchandises à l'importation et à l'exportation.

L'action douanière s'exerce sur l'assiette, la liquidation des droits, taxes et redevances perçus à l'entrée et à la sortie du territoire national pour le compte du budget de l'État ou pour le compte d'autres administrations.

Principales pourvoyeuses du budget de l'État, les recettes douanières représentent 46,8 % des recettes budgétaires de l'Union des Comores pour 2018.

LA MISSION ÉCONOMIQUE

La douane en assurant la surveillance et le contrôle des échanges extérieurs exerce une mission de protection et de promotion de l'économie nationale.

Les marchandises qui franchissent les frontières sont assujetties à des droits et taxes dont les taux sont modulés de manière à assurer un gain de compétitivité aux produits locaux. Elle lutte également contre la concurrence déloyale.

En élaborant les statistiques du commerce extérieur, l'administration des douanes permet aux opérateurs de procéder à des études de marché et aux

pouvoirs publics de disposer des informations nécessaires à la prise de décision.

Enfin, la douane contribue à l'impulsion et au dynamisme de l'activité économique nationale par le biais de mécanismes de suspension de droits, l'octroi d'avantages liés aux régimes économiques et aux régimes particuliers.

Dans le prolongement des missions précitées, notons qu'une autre mission est apparue avec les exigences de la mondialisation. Il s'agit de la facilitation des échanges dont l'objectif est de simplifier les procédures de dédouanement qui peuvent être rendues possible grâce au développement du système informatique SYDONIA WORLD.

LA MISSION DE SÉCURITÉ

Cette mission est guidée par l'exubérance du trafic des marchandises et, les formes de criminalités qui ne cessent de croître.

Elle consiste à lutter contre toute sorte de trafic illicite ; les stupéfiants, les armes, les explosifs, les espèces animales et végétales menacées d'extinction, à protéger le consommateur des produits non conformes aux normes de consommation à contrôler la circulation des produits civils ou militaires, des produits radioactifs et celles des biens culturels et de lutter contre l'introduction des produits susceptibles de porter atteinte à la morale publique.

ENJEUX & DÉFIS



M. ZAKI SAÏD AHMED
Directeur Régional Mohéli

Les douanes comoriennes sont aujourd'hui confrontées à d'innombrables défis face au développement rapide des échanges et aux programmes d'intégration dans des zones et marchés économiques en perpétuel mouvement.

Les partenaires au développement tels que l'organisation mondiale du commerce (OMC), la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED), le FMI, l'organisation mondiale des douanes (OMD), le COMESA sont des institutions qui accompagnent le processus de modernisation de l'administration des douanes.

L'informatisation de notre système de dédouanement avec l'intégration du Sydonia World, le renforcement des capacités de nos agents ainsi que la gouvernance en douane sont autant d'instruments et moyens permettant de mettre les douanes aux normes et standards

internationaux.

En dépit de ces efforts, les douanes comoriennes ont besoin d'innover, de faire face aux mutations technologiques en cours, simplifier davantage les procédures afin de répondre efficacement aux besoins de la population et aux exigences des politiques publiques.

La mondialisation apporte des besoins nouveaux qui s'intègrent aux missions traditionnellement reconnues à la douane.

Pour y faire face, une politique de facilitation des formalités s'impose afin de minimiser les coûts de transactions des opérateurs économiques, augmenter les échanges et d'une manière générale surmonter les obstacles susceptibles d'hypothéquer le passage des marchandises aux frontières.

Le développement du terrorisme et du crime organisé impose des exigences de sûreté et de sécurité. Ainsi, l'administration des douanes est astreinte au renforcement des contrôles afin de mieux assurer la protection de nos citoyens.

La vision partagée est aujourd'hui à l'aune des douanes modernes. Car, elle consiste à mettre en œuvre une politique de la sécurisation des recettes, du renforcement de la sécurité aux frontières, de la maîtrise de la chaîne logistique...

Pour ce qui est des douanes comoriennes, l'année 2017/2018 a été jalonnée par beaucoup d'efforts en matière de simplification des procédures de dédouanement. Le design organisationnel a été repensé pour s'adapter à la nécessité de

soutenir la compétitivité et attirer des investissements directs étrangers.

Les opérateurs offrant plus de garantie connaissent désormais des assouplissements dérogatoires au paiement au comptant et des allègements au niveau du contrôle de leurs marchandises. Les grands défis à relever, sont de consolider les acquis et poursuivre les réformes nécessaires pour une douane forte, efficace et efficiente au service du développement de notre pays. La collaboration avec l'Administration des Impôts et Domaine (AGID) et le secteur privé est renforcée.

Des mesures sont prises afin d'améliorer le niveau de prélèvement des recettes. Un dispositif de contrôle est mis en place pour rendre disponibles les informations complètes de la chaîne logistique afin de permettre à la douane d'améliorer ses capacités d'évaluation des risques.

La lutte contre la fraude demeure l'une des grandes priorités tout au long de cette 2018. Dans cette perspective, la direction générale des douanes va introduire des scanners dans les centres de dédouanement de Moroni et de Mutsamudu pour les marchandises à risque plus ou moins élevé. Ces scanners sont déjà sur place et seront opérationnels fin de cette année. L'usage de cet outil moderne contribuera à la fois au souci de simplification, de célérité, de transparence et de rationalisation des contrôles.

La vision partagée aujourd'hui est celle de mettre les douanes comoriennes à la mesure des défis qu'exige la modernité.

2

DOUANE **EN CHIFFRES**

P. 17 > RESSOURCES HUMAINES

P. 21 > SITUATIONS ET ANALYSES DES RECETTES

P. 22 > ÉVOLUTION DES RECETTES

P. 22 > LES RAISONS DES PERFORMANCES

P. 24 > LES EXONÉRATIONS DE 2017

LA DIRECTION DES RESSOURCES



M. ATOISSI ABDALLAH
Directeur des RH

La direction des Ressources Humaines a pour vocation d'apporter à l'Administration des Douanes, le personnel nécessaire à son bon fonctionnement, de lui assurer le nombre suffisant et compétent dont la motivation va dans le sens de la productivité.

Elle participe à la préparation des textes organisationnels et des directives ministérielles dont elle contrôle l'application. Les relations avec le personnel, le suivi des rémunérations et autres régimes indemnitaires tout comme la politique de recrutement et de la formation professionnelle sont autant d'activités qui ressortent du champ des compétences de ce secteur d'activités douanières.

En sus des tâches ci-dessus indiquées, la direction des ressources humaines est chargée de l'organisation des services, de la

répartition des effectifs et établit les indicateurs de contrôles de l'activité des services.

À cet effet, la direction des Ressources Humaines sous l'escarcelle du Directeur Général, a mis en œuvre un dispositif permettant d'assurer une gestion axée sur le résultat.

Un conseil hebdomadaire de gestion est mis en place afin d'assurer un suivi régulier et rigoureux des activités de l'administration ainsi qu'une sensibilisation accrue de tous les agents afin de leur inculquer la culture de la performance.

Pour mesurer l'assiduité et la ponctualité, Des fiches de pointage ont été mises à la disposition du personnel par le biais des agents de sécurité se trouvant à l'entrée de la direction, du port et de l'aéroport. Dans un souci d'améliorer la productivité au sein de l'administration, un plan de formation a permis de renforcer les capacités des agents qui n'avaient pas reçu de formation de base.

Au total, 34 agents ont été initiés aux règles de base régissant les activités douanières. Sept (7) agents ont poursuivi des formations de haut niveau au Maroc et en Belgique et ont obtenu leur diplôme avec succès. Des formations spécialisées dans la gestion du Sydonia World ont été réalisés avec le concours des experts de la CNUCED. Des séminaires et ateliers ont été organisés au cours de l'année 2017/2018 à dessein de mettre notre

administration dans le convoi de la modernité. Toutes ces initiatives visent à élever le niveau de compétences afin d'offrir à la douane comorienne les nouveaux instruments devant lui permettre de répondre aux exigences du moment. La lutte contre la corruption passe en premier lieu par la motivation des agents des douanes. Dans cet état d'esprit, des efforts ont été réalisés par le paiement régulier de la prime d'incitation et les produits des amendes, confiscations et transactions douanières qui sont perçus par tous les agents des douanes.

Dans une autre mesure, la direction des ressources humaines est en passe d'élaborer un code de conduite qui s'accorde avec l'Accord d'Arusha révisée. L'objectif étant d'instaurer la déontologie et l'éthique professionnelles au sein de l'administration des douanes, afin de pérenniser des comportements et pratiques répondant aux attentes des usagers. Une telle démarche nourrit des desseins prometteurs dans le cadre du partenariat avec les opérateurs économiques.

Toujours dans le cadre de la gestion des ressources humaines, l'année 2017 a vu la mise en place d'une application informatique de gestion du personnel pour suivre plus efficacement les carrières des agents.

La mise en œuvre de cet instrument permet de calculer la charge de travail de chaque agent afin d'assurer une répartition équitable des effectifs



disponibles et évaluer le cas échéant nos besoins en matière de personnel.

En complément de ces actions, la Mutuelle des douanes qui constitue un cadre de solidarité pour l'ensemble de notre famille douanière n'est pas en reste. La direction des douanes a mis en place la couverture médicale des agents des douanes en vue de pérenniser le sentiment de solidarité qui existe déjà de façon légendaire dans notre administration.

À cette fin, des négociations avec une société d'assurance de la place ont été concluantes.

La Direction des ressources humaines en collaboration avec la Direction Générale envisage de créer un fonds de solidarité qui sera destiné aux douaniers victimes de calamité, aux veufs ou veuves des souscripteurs décédés et de façon générale à toute personne victime d'un choc dont l'assistance de l'administration s'avère indispensable à sa reconstitution.

Dans le cadre du présent rapport, les travaux effectués par la direction des ressources humaines indiquent un effectif total de 601 agents de toute catégorie.

[Voir tableau ci-contre]

Tableau 1: Structure des effectifs du personnel de la Douane par Grade

Statuts	Grande Comores	Anjouan	Mohéli	Total	%
Inspecteurs	68	17	4	89	14,81
Contrôleurs	34	14	3	51	8,49
Agents de constatation	63	32	3	98	16,31
Administrateur	24	3	1	28	4,66
Administrateur Adjoint	28	31	7	66	10,98
Attache d'administration	75	53	17	145	24,13
Contractuels	65	44	15	124	20,63
Ensemble	357	194	50	601	100,00
Ensemble en % par île	59,40%	32,28%	8,32%	100,00%	

Tableau 2: Repartition des effectifs par grade pour les Hommes (sans les contractuels)

Statuts	Grande Comores	Anjouan	Mohéli	Total	%
Inspecteurs	58	15	2	75	25,17
Contrôleurs	21	10	2	33	11,07
Agents de constatation	35	25	0	60	20,13
Administrateur	14	3	1	18	6,04
Administrateur Adjoint	17	12	6	35	11,74
Attache d'administration	44	25	8	77	25,84
Ensemble	189	90	19	298	100

Tableau 3: Repartition des effectifs par grade pour les Femmes (sans les contractuels)

Statuts	Grande Comores	Anjouan	Mohéli	Total	%
Inspecteurs	10	2	2	14	7,82
Contrôleurs	13	4	0	17	9,50
Agents de constatation	28	7	1	36	20,11
Administrateur	10	0	0	10	5,59
Administrateur Adjoint	11	19	1	31	17,32
Attache d'administration	31	28	12	71	39,66
Ensemble	103	60	16	179	100

Tableau 4 : Repartition des effectifs par grade pour les Femmes (sans les contractuels)

Genre	Grande Comores	Anjouan	Mohéli	Total	%
Hommes	189	90	16	295	61,84
Femmes	103	60	19	182	38,16
Ensemble	292	150	35	477	100

Tableau 5: Repartition des effectifs par selon l'âge

Statuts	Grande Comores	Anjouan	Mohéli	Total	%
24 à 29 ans	31	18	8	57	9,48
30 à 40 ans	134	64	26	224	37,27
41 à 50 ans	99	66	9	174	28,95
51 à 55 ans	59	32	2	93	15,47
56 à 59 ans	20	10	5	35	5,82
60ans et plus	14	4	0	18	3,00
Ensemble	357	194	50	601	100
Ensemble en % par île	59,40%	32,28%	8,32%	100,00%	

Tableau 6 : Repartition des effectifs par selon le genre (Fonctionnaires +Contractuels)

Genre	Grande Comores	Anjouan	Mohéli	Total	%
Hommes	223	116	25	364	60,57
Femmes	134	78	25	237	39,43
Ensemble	357	194	50	601	100

Tableau 7: Repartition des effectifs par selon le genre (Fonctionnaires)

Genre	Grande Comores	Anjouan	Mohéli	Total	%
Hommes	189	90	16	295	61,84
Femmes	103	60	19	182	38,16
Ensemble	292	150	35	477	100

Tableau 8 : Repartition des effectifs par selon le genre (contractuels)

Genre	Grande Comores	Anjouan	Mohéli	Total	%
Hommes	34	26	9	69	55,65
Femmes	31	18	6	55	44,35
Ensemble	65	44	15	124	100

SITUATION ET ANALYSE DES RECETTES DOUANIERES 2017

L'année 2017/18 a été un tournant dans l'histoire budgétaire de notre pays. En effet, le gouvernement a affiché sa volonté de se doter d'un budget expansionniste pour pouvoir financer son plan d'investissement ambitieux. Cela a conduit un changement dans la politique de mobilisation des recettes et l'esprit d'exécution du budget.

Si les budgets des années antérieures étaient absorbés par les salaires à hauteur de 80%, il n'en reste pas moins que celui de 2017 a tenu compte de la nécessité de financer les politiques sectorielles notamment les infrastructures.

Les prévisions du budget initial ont été de l'ordre de 81 milliards avec une part des recettes douanières représentant 33,869 milliards soit 41,8% des recettes totales. En dépit des difficultés rencontrées marquées par la diminution du niveau de perception de la taxe unique et de la TIPP, les douanes ont pu réaliser des performances particulières en matière de mobilisation de recettes.

La révision de la loi des Finances 2017 (LDFR17) a offert des marges de manœuvres supplémentaires ayant permis à la douane de frôler les objectifs fixés par la même loi qui a revu à la baisse les recettes globales passant de 81 milliards à 65 milliards.

Avec la loi des Finances rectificative, les recettes douanières représentent 29,637 milliards soit 45,5% des recettes totales. Les changements enregistrés concernant les recettes douanières se réduisent aux 2 taxes ci après :

- La TIPP (taxe sur les produits pétroliers) qui passe de 9,866 milliards (LDFI17) à 7 milliards (LDFR17)
- La TU (taxe unique) sur le riz ordinaire qui passe de 3,545 milliards (LDFI17) à 2,4 milliards (LDFR17).

Les mécanismes et l'effort de perception sont restés pratiquement les mêmes par rapport à la loi des finances initiale (LDFI17), soit 20,458 milliards par rapport à LDFI17 et 20,237 milliards par rapport à LDFR17. La rigueur et le professionnalisme ont grandement contribué à cette politique d'accroissement des recettes douanières.

ÉVOLUTION DES RECETTES: 2015/2016/2017

Le résultat de l'année 2017 a connu une trajectoire haussière comparativement à ceux de 2016 et de 2015. En effet, l'année 2017 a enregistré une augmentation générale de 12,6 % par rapport à 2016 et 51,03 % par rapport à 2015.

Les Taxes à l'importation respectivement, taxe de consommation TC, patente PT, acompte sur Impôt AI ont connu une augmentation significative de 41,9% par rapport à 2016 et 62,52% par rapport à 2015.

Les taxes sur commerce extérieur (DS, DD, DDS respectivement droit de sortie, droit de douane, et droit de douane spécifique), ont également suivi la courbe haussière des recettes, avec une augmentation de 49,9 % par rapport à 2016 et 79,4 % par rapport à 2015.

Les droits d'accises ne sont pas en reste enregistrant ainsi une progression de 39,25% en 2016. En revanche, les baisses enregistrées pour la taxe unique sur le riz, tout comme la taxe sur les produits pétroliers et la taxe sur le tabac ont entraîné une décroissance des droits d'accises de l'ordre de -2,52%.

Cette régression s'explique par les baisses enregistrées sur la taxe unique sur le riz ordinaire de 1,723 milliards en 2016 à 1,245 milliards en 2017. La taxe intérieure sur les produits pétroliers est passée de 7,714 milliards en 2016 à 7,654 milliards en 2017 ; et la taxe sur le tabac et les cigarettes de 958,472 millions en 2016 à 512,292 millions en 2017.

Selon les statistiques de la Direction des Recettes centrales, l'administration des douanes a atteint et dépassé les objectifs fixés par, LDFR17 soit 29,637 milliards. Par rapport à cet objectif, nous avons réalisé 29,844 milliards des recettes base cash BCC, au titre de l'année 2017.

Les bases cash de la Banque centrales indiquent une réalisation de 29,844 milliards.

Les raisons des performances de l'année 2017

Les résultats des multiples efforts expliquent les performances de 2017.

Les exonérations : Une nouvelle politique dans la gestion et la maîtrise des exonérations porte ses fruits. En effet on observe une chute de 53 % de la valeur exonérée en 2017 par rapport à 2016. Les exonérations discrétionnaires sont pratiquement supprimées. Les autres exonérations notamment concernant le secteur privé, les institutions publiques et parapubliques, les institutions internationales ; ont été progressivement maîtrisées.

Concernant ses dépenses fiscales: l'Etat a décidé de régulariser toutes les importations des institutions publiques et parapubliques. Cette nouvelle approche a permis une recette additionnelle non négligeable.

Mobilisation dans le cadre du comité ad hoc: La mobilisation dans le cadre du comité ad hoc (créé le 24 octobre 2017) a permis en deux mois de réaliser un recouvrement de 114,127 millions.

Les réalisations dans le cadre des contentieux : Les efforts des différents services (contentieux et régime économique) ont rapporté au budget 174,2 millions au titre des recouvrements, 130,9 millions au titre des droits compromis et 36,523 millions au titre d'amendes et litiges.

En sommes, les performances de 2017 sont la résultante d'une gestion de politique douanière axée sur le résultat conjuguée à une stratégie de mobilisation optimale des ressources publiques.

Les réformes engagées ces deux dernières années notamment la mise en réseau de notre système informatique, l'assainissement du cadre réglementaire, l'externalisation de la collecte de recettes, la maîtrise des exonérations, l'instauration du dialogue avec le secteur privé sont tout autant des mesures qui constituent l'élément moteur des chiffres ainsi détaillés dans le présent rapport.



LA DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES A À NOUVEAU REÇU UNE NOUVELLE DISTINCTION IMPORTANTE DE LA PART DU CHEF DE L'ÉTAT, M. AZALI ASSOUMANI QUI LUI REMET UN CERTIFICAT DE RECONNAISSANCE POUR LES EFFORTS DÉPLOYÉS POUR LE REDRESSEMENT ET LA MODERNISATION EN UN TEMPS RECORD DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES. LORS DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DOUANES 2018



LE DIRECTEUR DES DOUANES COMORIENNES A PARTICIPÉ À UN DIALOGUE DE HAUT NIVEAU EN MATIÈRE DE COOPÉRATION DOUANIÈRE À TOKYO QUI A EU LIEU DU 14 AU 16 FÉVRIER 2018. L'OBJECTIF DE CETTE RENCONTRE ÉTAIT DE RENFORCER LES RELATIONS BILATÉRALES ENTRE LA DOUANE JAPONAISE ET DES ADMINISTRATIONS ÉTRANGÈRES.

DURANT LES TÊTE-À-TÊTE ENTRE KAMALIDINE SOUEF ET ATSUSHI IZUKA, PLUSIEURS SUJETS SONT ÉTÉ ABORDÉS, SURTOUT, CELUI QUI TOUCHE LA COOPÉRATION DOUANIÈRE SUR LE PLAN BILATÉRALE ENTRE LES DEUX ADMINISTRATIONS AINSI QUE LE PARTAGE DES BONNES PRATIQUES ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

PREVISION 2018 SUR LES RECETTES DOUANIERES

Nomenclature budgétaire	LDF initiale 2017	LDF Rectificative	2015
71500 TC import	2 570 956 451	2 570 956 451	1 416 455 451
71501 PT import	860 636 450	860 636 450	423 597 076
71504 TI produit agricoles	150 000 000		
71505 TI animaux	45 000 000		
71507 AI import	785 408 500	785 408 500	364 215 223
715 taxe à l'import	4 412 001 401	4 217 001 401	2 204 267 750
71511 DD20%	3 009 878 500	2 509 878 500	1 320 053 568
71513 DD5%	821 776 451	821 776 451	475 589 618
71514 DDS Véh	2 557 132 451	3 307 132 451	1 794 689 566
71515 DS			
71518 Divers	485 870 451	485 870 451	56 375 059
7151 impot sur le commerce ex-terieur	6 874 657 853	7 124 657 853	3 646 707 811
71801 T vanille	15 000 000	15 000 000	
71802 T girofle	571 200 000		
71803 T ylang	50 000 000	50 000 000	
7181 TU onicor	3 545 590 500	2 400 000 000	1 294 600 000
7182 TIPP sch	9 866 643 327	7 000 000 000	4 179 706 300
7183 TI riz luxe	642 926 500	678 644 639	334 087 846
7185 TI alcool	1 217 761 250	1 289 849 940	444 006 291
7186 TI tabac	1 946 998 450	2 135 360 060	725 516 321
7187 TI ciment	2 055 330 500	2 055 330 500	1 693 881 850
7188 Autres DAC 5%-10%	2 671 596 450	2 671 596 450	2 266 577 012
718 Autres droits d'accises	22 583 046 977	18 295 781 589	10 938 375 620
dépenses fiscales			
Autres redevances			
TOTAL DOUANES	33 869 706 231	29 637 440 843	16 789 351 181

2016	2017	LDF 2018	LDF 2018 + autres redevances
1 641 813 346	2 529 030 061	2 061 590 811	2 061 590 811
468 294 684	560 274 462	511 424 291	511 424 291
414 288 278	492 836 528	445 515 207	445 515 207
2 524 396 308	3 582 141 051	3 018 530 309	3 018 530 309
1 746 106 728	2 582 900 468	2 090 744 328	2 090 744 328
481 068 216	764 567 663	606 165 768	606 165 768
2 039 246 592	2 347 174 318	3 307 132 451	3 307 132 451
	658 954 234	575 788 748	575 788 748
98 240 215	188 679 451	317 986 916	317 986 916
4 364 661 751	6 542 276 134	6 897 818 211	6 897 818 211
1 723 743 564	1 245 000 000	2 400 000 000	2 400 000 000
7 714 438 132	7 654 995 721	6 671 225 636	6 671 225 636
402 339 556	428 324 000	678 644 639	678 644 639
520 861 703	559 256 573	1 289 849 940	1 289 849 940
958 472 777	512 292 951	802 397 920	802 397 920
1 721 820 844	1 673 942 533	2 055 330 500	2 055 330 500
2 584 998 920	2 078 184 470	3 104 000 679	3 104 000 679
15 626 675 496	14 151 996 248	17 001 449 314	17 001 449 314
	2 126 867 345		
	3 440 794 715		3 000 000 000
22 520 676 058	29 844 075 493	26 917 797 834	29 917 797 834

Direction Generale Des Douanes -Direction De La Recette Centrale

LES EXONÉRATIONS DE 2017



M. YOUSOUF M'MADI SOILIH
CHARGÉ D'ÉTUDES SERVICE RÉGIME
ÉCONOMIQUE

La volonté d'entreprendre des réformes d'assainissement des finances publiques par le Gouvernement concoctée par l'exigence des partenaires au

développement, en l'occurrence, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque Mondiale en matière de bonne maîtrise et de sécurisation des recettes de l'État ; la maîtrise des exonérations douanières et fiscales fut une priorité pour l'Administration des douanes comoriennes.

Pour ce faire, les exonérations appliquées à la douane se composent en abrégé comme suit :

- Les exonérations accordées dans le cadre de la convention de Vienne sur les relations diplomatique et consulaire ;
- Les exonérations accordées dans le cadre des accords bilatéraux et ou multilatéraux ;
- Les exonérations accordées aux Organisations Non Gouvernementales dans le cadre de

l'assistance humanitaire ;

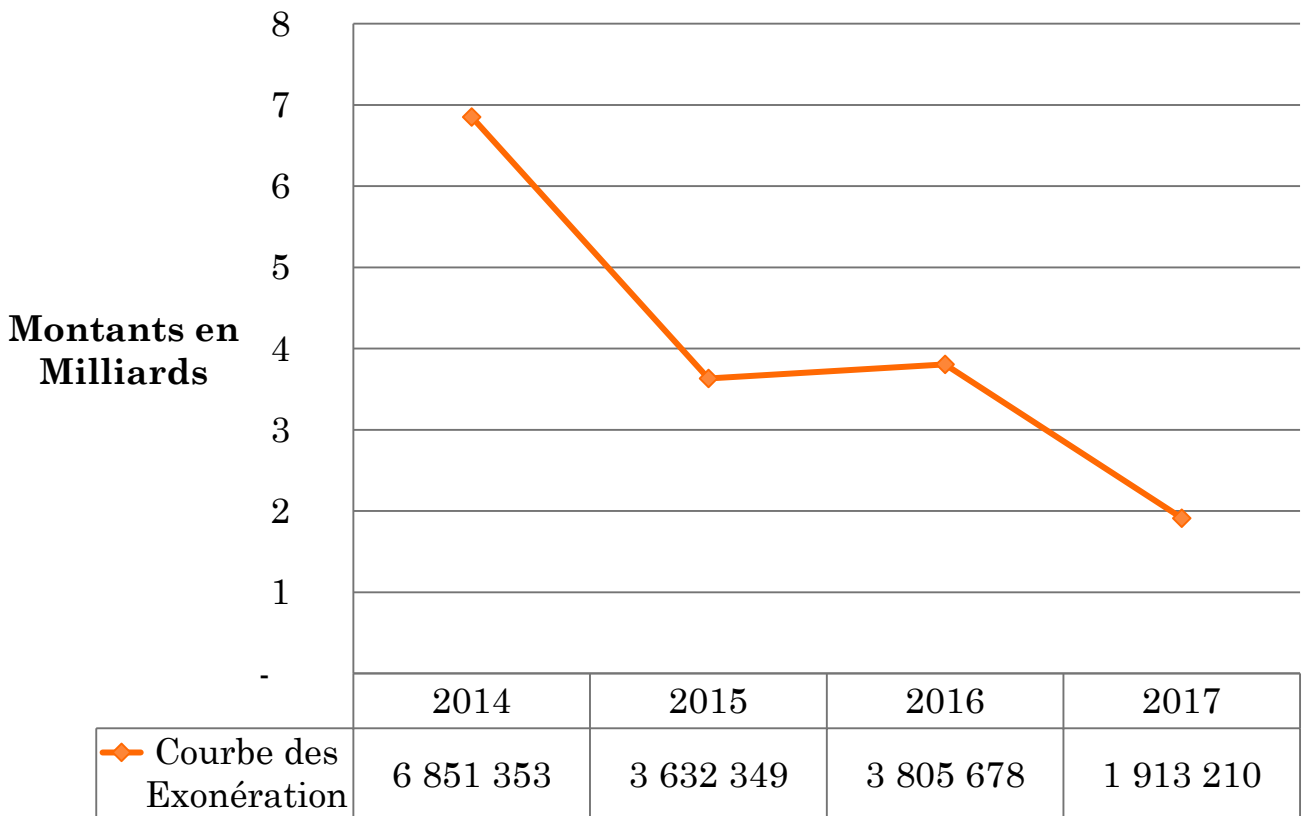
- Les avantages fiscaux accordés par des lois spécifiques ;
- Et les incitations fiscales accordées aux investisseurs par le code des investissements.
- Les exonérations à titre discrétionnaire, elles, ont été suspendues.

À la lecture de ces graphiques, nous observons qu'en 2014, l'Etat a enregistré une perte de recettes équivalant à plus de 6 milliards de francs comoriens.

En revanche, la mise en place de la politique de sécurisation des recettes, du contrôle a posteriori (CAP) sur les exonérations entraîne considérablement une réduction notable des pertes des recettes en 2017.

Depuis 2016, suite aux mesures

Graphique 1 : Courbe de perte des Recettes liées aux exonérations

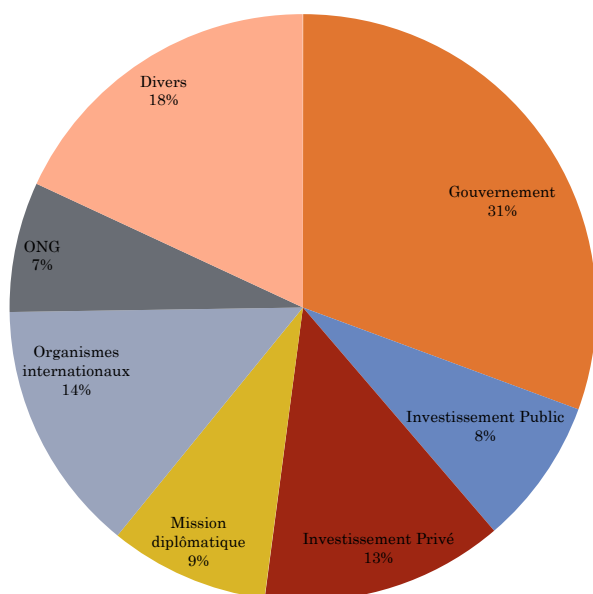


de sécurisation engagées, il a été constaté que la meilleure évaluation des marchandises et le contrôle rigoureux par rapport à la destination des exonérations qui ont été mis en place ont permis de juguler fortement la fraude, de sauver un manque à gagner pour l'État s'élevant à plus de 4 milliards 938 143.

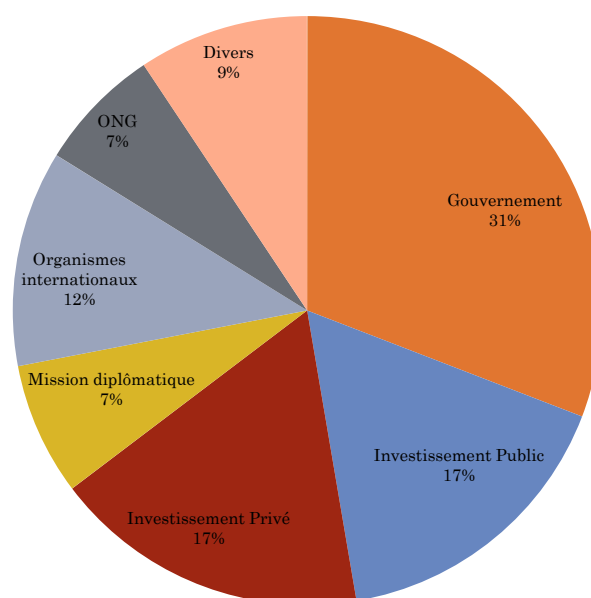
Les raisons de cette performance générale, sont à rechercher dans la panoplie de mesures de sécurisation des recettes déployées depuis deux ans, aussi bien par l'application stricte de la procédure et des dispositions du code des douanes.

Désormais, aucune exonération n'est accordée sans la couverture préalable d'un texte légal signé par un Ministre des Finances, et sans un avis favorable du Comité Technique des Agréments (CTA).

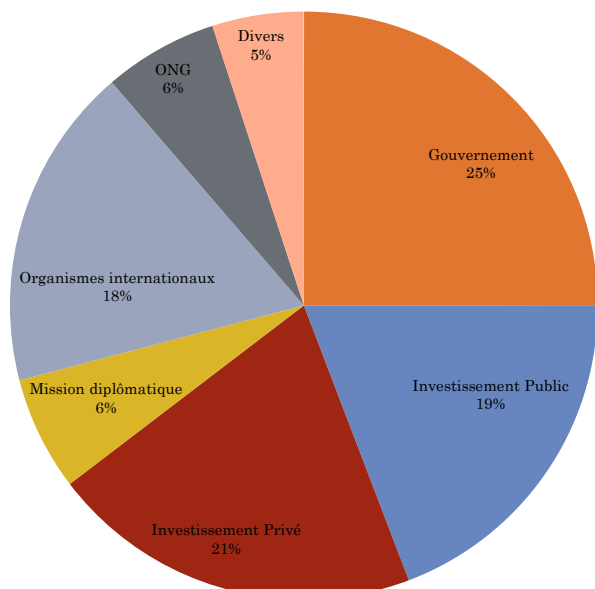
Graphique 2: Exonérations par catégories de bénéficiaires par rapport à 2014



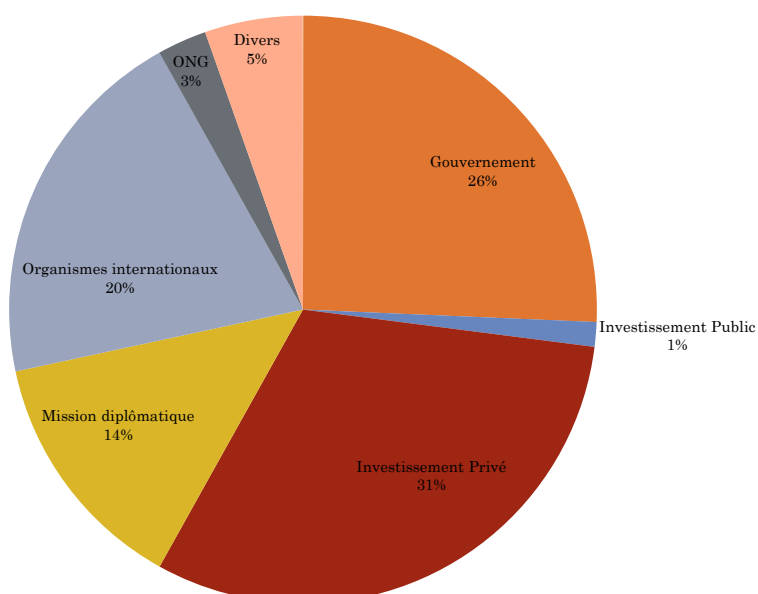
Graphique 3 : Exonérations par catégories de bénéficiaires par rapport à 2015



Graphique 4 : Exonérations par catégories de bénéficiaires par rapport à 2016



Graphique 5 : Exonérations par catégories de bénéficiaires par rapport à 2017



COMITÉ TECHNIQUE DES AGRÉMENTS (CTA)

Le Comité Technique des Agréments (CTA) est créé par le décret 08-064/PR du 5 juin 2008 fixant la



MME NADJAT SOIDIKI
RESPONSABLE JURIDIQUE ET RH À
ANPI

procédure d'octroi des avantages du Code des investissements. Présidé par l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANPI), il est composé des représentants de plusieurs services dont la Direction Générale des Douanes, la Direction Générale des Impôts, la Direction Générale des Affaires Économiques et les organisations représentatives du secteur privé.

Le CTA instruit les dossiers des demandeurs, auxquels il accorde un avis favorable ou défavorable. Un avis favorable donne lieu à l'octroi d'un agrément, qui ouvre droit au bénéfice des avantages du Code des investissements.

Les 59 projets agréés totalisent un capital d'investissements de 9 404 695 251 KMF dont 2 790 632 854 en 2016 et 6 614 062 397 en 2017. Cette augmentation conséquente des prévisions des montants à investir pourrait s'expliquer par la re-

Projets agréés

prise de l'activité économique induite, en partie, par l'amélioration de la situation énergétique. La politique initiée par la direction de l'ANPI visant à contraindre les investisseurs à passer à l'ANPI pour bénéficier des avantages du code des investissements est aussi un facteur explicatif de cette hausse.

Par ailleurs, force est de noter que tous les secteurs d'activité ont pu bénéficier de cet accompagnement de l'État. Ces projets d'investissement prévoient de créer au démarrage de leurs activités plus de 1 771 emplois. Répartis sur l'ensemble du territoire national, ils sont orientés dans différents secteurs tels que le bâtiment, le tourisme...

Tableau 10: Avantages du Code des investissements - Régime A et B

Régime A Capital d'investissement supérieur ou égal à 5 millions de FC (environ 10 000 euros)	Régime B Capital d'investissement supérieur ou égal à 100 millions de FC (environ 200 000 euros)
7 ans	10 ans
Taux réduit sur l'importation des matériels et matériaux destinés de manière spécifique à la production ou à l'exploitation durant la période d'agrément	
Déduction du montant du bénéfice imposable (Impôt sociétés) du montant d'investissement réalisé	

Tableau 10: Avantages du Code des investissements - Régime A et B

Régime A Capital d'investissement supérieur ou égal à 5 millions de FC (environ 10 000 euros)	Régime B Capital d'investissement supérieur ou égal à 100 millions de FC (environ 200 000 euros)
7 ans	10 ans
Taux réduit sur l'importation des matériels et matériaux destinés de manière spécifique à la production ou à l'exploitation durant la période d'agrément	
Déduction du montant du bénéfice imposable (Impôt sociétés) du montant d'investissement réalisé	

Exonérations accordées

Au cours de ces deux dernières années, 94 entreprises ont bénéficié des avantages accordés au titre du Code des investissements. Elles ont eu des exonérations douanières évaluées à plus de 2 045

Tableau 11 : Projets agréés par secteur

Secteurs	Nombre de projets/secteurs		Capital Investi		Emplois Prévus	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Agroalimentaire	9	9	260 451 416	434 370 000	106	168
Aviculture	4	3	92 371 700	48 377 300	49	27
BTP	6	7	1 164 568 285	506 998 695	634	364
Manufacture	4	5	227 453 260	226 594 398	74	151
Santé	0	2	0	4 605 254 944	0	25
Services	5	0	125 790 000	0	40	
Tourisme	3	2	919 998 193	792 467 060	105	28
Sous-Total	31	28	2 790 632 854	6 614 062 397	1008	763
Total		59		9 404 695 251		1 771

Tableau 12 : Exonérations accordées aux entreprises sur les 3 îles de 2016 à 2017

Secteurs		Ngazidja		Anjouan		Mohéli	
		2016	2017	2016	2017	2016	2017
Agroalimentaire	25	57 476 665	145 975 298	144 593 308	-	-	-
Agriculture	1	7 538 331	-	-	-	-	-
Aviculture	8	26 672 129	73 132 325	-	-	-	-
BTP	13	692 719 560	100 754 758	22 910 775	7 557 313	-	-
Energie	1	-	18 014 846	-	-	-	-
Manufacture	28	63 658 159	141 737 936	222 003 029	88 017 256	-	-
Pêche	1	-	11 009 310	-	-	-	-
Santé	1	5 333 746	-	-	-	-	-
Services	5	14 541 025		2 130 438		-	
Tourisme	11	64 641 735	91 102 690	17 439 139	-	-	-
Sous-Total		932 581 350	583 857 601	433 673 781	95 574 569		
Total	94	1 516 438 951		529 248 350			
		2 045 687 301					

687 301 KMF dont 1 516 438 951 KMF en 2016 et 529 248 350 KMF en 2017. Cette baisse conséquence s'expliquerait par les mesures mises en place par la Douane pour limiter les exonérations abusives. Ces exonérations portent sur les équipements et les matières premières dédiés à ces projets d'investissements.

Comme l'illustre la graphique YZ, la quasi-totalité des secteurs ont pu bénéficier de cet accompagnement de l'État. Cependant, les entrepreneurs travaillant dans le BTP sont ceux qui ont eu plus d'exonérations. Le montant des exonérations faites au profit de ce secteur s'élève à plus de 722 717 970 FC. Il est suivi par la manufacture, un secteur qui regroupe l'ensemble des sociétés qui œuvrent dans l'industrie, la production et la transformation des matières premières, et qui représente 25% de la valeur CAF de l'ensemble des importations exonérées, contre 46 % pour le BTP et 19 % pour l'agroalimentaire.

En s'appuyant sur la graphique YY, on constate aussi que la santé (1%) est reléguée au dernier rang des secteurs dont la valeur CAF d'équipements importés et exonérés est limitée. On en déduit donc que peu d'investissements ont été réalisés dans ce secteur, ce qui pousse un bon nombre de Comoriens à aller se soigner à l'étranger.

Graphique 6 : Taux de la Valeur CAF importée par secteur

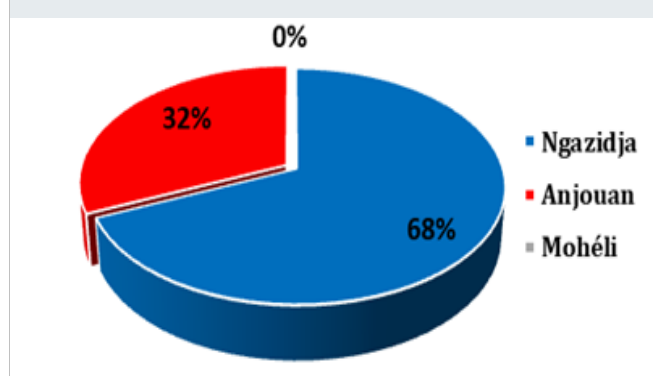
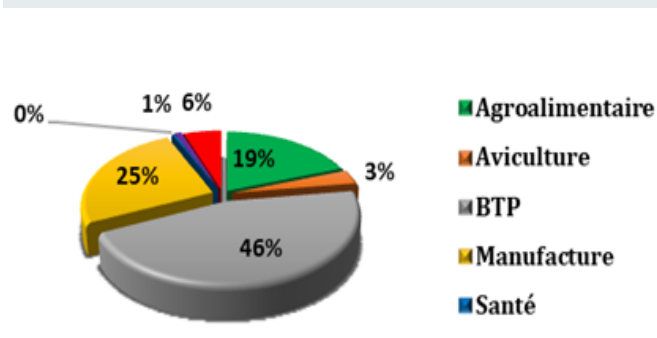


Tableau 13 : Nombre de demandes d'agrément soumises au CTA en 2016 et 2017

îles	Nombre de CTA		Dossiers étudiés		Dossiers approuvés	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Ngazidja	8	9	22	16	20	16
Mohéli	1		1		1	
Anjouan	2	3	10	12	10	12
Sous-Total	11	12	23	28	31	28
Total	23		61		59	

Graphique 7 : Taux de la Valeur CAF importée par secteur



3

DOUANE

EN MOUVEMENT

P. 31 > PLANIFICATION, PROCESSUS, PROCÉDURE ET SUIVI

P. 32 > CONNAISSANCE ET RESPECT DE LA DISCIPLINE

P. 33 > LES ACTIONS DE COOPÉRATION

P. 35 > MIGRATION VERS LE SYDONIAWORLD

P. 36 > MAITRISE ET POURSUITE DE L'INTERCONNEXION

P. 37 > LES SOLUTIONS INFORMATIQUES

PLANIFICATION, PROCESSUS, PROCÉDURE ET SUIVI

PLANIFICATION

La planification est la description complète des travaux à réaliser pour atteindre au résultat final en respectant les contraintes imposées (coûts et délais).

C'est donc le moment où s'élaborent les contrats, les budgets, les plannings, les notes d'organisation, la logistique et l'infrastructure, des cahiers des charges etc.

Le processus suppose que toutes les activités d'un même service seront planifiées avec la méthode adaptée pour assurer que les résultats de chaque planning aient la fiabilité requise

Le processus qui est décrit ici est le résultat de nombreuses réunions de travail et ateliers de sensibilisation dans le cadre de l'élaboration d'un manuel de procédure pour l'Administration Générale des Douanes.

Ce processus concerne non seulement le fonctionnement quotidien de l'administration mais surtout le suivi et la mise en œuvre des rapports des différentes missions d'assistance technique à vocation douanière et fiscale. Une matrice de suivi et d'exécution est établie en vue de matérialiser les recommandations et/ou les exigences exhortées par la mission pour la partie comorienne.

Ce dispositif est une première

pour l'Administration des douanes. S'agissant de la supervision, le chef du service est personnellement responsable de sa mise en œuvre. Sa mission devrait prévoir qu'il s'y implique largement, éventuellement avec l'assistance de personne (s) ressource (s), mais sans possibilité de délégation totale.

Pour le suivi, il y est actuellement rendu obligatoire pour chaque service l'élaboration d'un planning hebdomadaire d'activités (PAH) retraçant son processus. Ce dernier fixe un délai réaliste, le résultat attendu et le responsable, sous forme d'un tableau.

Il est souvent recommandé par le Directeur Général la nécessité

d'impliquer les intervenants dits acteurs par une réunion de travail entre ces derniers et le planificateur dans un but de :

- De définir avec précision les objectifs à atteindre,
- De préciser le rôle de chacun,
- D'informer l'ensemble des acteurs sur la SMART consolidée,
- De surmonter les obstacles éventuels et mettre les gens en confiance,
- Et d'aborder divers problèmes techniques particuliers.

Le planificateur responsable est chargé de réunir à nouveau les divers responsables qu'ils appartiennent ou non à l'administration, pour une deuxième séance de travail, pour évaluation.

À l'issue de cette réunion, un rapport interne est élaboré et transmis en temps opportun au directeur général pour appréciation ou/et approbation dans d'autres circonstances nécessaires



Le Directeur Général des Douane, M. Souef Kamalidini a participé à la cérémonie de remise des diplômes des inspecteurs de douane sortant de l'Ecole de Douane Belge. Cinq ressortissants comoriens ont réussi avec succès et obtenu leurs diplômes dont deux ont eu respectivement mention Excellent et mention Bien. (cérémonie de remise des diplômes 28 juin 2018 à Bruxelles)

CONNAISSANCE ET RESPECT DE LA DISCIPLINE ET DES PROCÉDURES DE PLANIFICATION ET D'EXÉCUTION.

L'année 2017 est marquée par la profonde transformation managériale instaurée au sein de l'Administration de douane. Il s'agit principalement d'une refonte tant fonctionnelle que structurelle visant à modifier les méthodes de management et la nature des relations internes, et invite les collaborateurs à participer de façon plus autonome et responsable. Ce processus de management implique une relation entre le bonheur au travail des salariés et la productivité. Ces derniers travaillent sur la base de la confiance plutôt que sur le contrôle, sur l'initiative plutôt que sur la peur. Depuis janvier 2017, la direction s'est résolue à concevoir l'idée selon laquelle un processus de planification est désormais nécessaire dans une administration publique d'où la pertinence d'un planning produit.

Ce grand changement, adapté aux principes du management public suscite l'intérêt des

responsables des différents départements et Divisions dans l'optique de s'approprier les nouvelles méthodes de gestion accès aux résultats (GAR).

Tel processus réconforte la capitalisation des compétences des acteurs et le déploiement des bonnes pratiques, la communication interne et la promotion d'une démarche exigeante ayant pour finalité l'amélioration des performances individuelles et collectives au sein même de l'organisation.

En somme, le fait de rendre obligatoire la sortie d'un plan d'activité hebdomadaire (PAH) opérationnel pour chaque responsable de département et de l'exécuter dans les meilleurs délais est la méthode adéquate assurant la fiabilité de l'évaluation des résultats assignés à la DGD dans l'ensemble. Ainsi, il n'est pas sans raison que les résultats significatifs obtenus ont en grande partie liés avec ce nouveau mode de management.



Au 4e de gauche à droite, Dr Kunio Mikuriya Secrétaire Général de l'Organisation Mondiale des Douanes lors de la journée de Dialogue des Douanes japonaises et celles de l'Afrique francophone, Tokyo - Mars 2018.

LES ACTIONS DE COOPÉRATION



Mme Djamila Radjabou
Chef du Service des Relations
extérieures

L'administration générale des douanes a engagé en 2017, de nombreux chantiers et actions visant à promouvoir une coopération durable avec ses partenaires extérieur et local en vue de favoriser le dialogue et renforcer les compétences de ses agents. Cette politique qui est en droite ligne avec les grandes orientations fixées par la Direction Générale s'articule autour des coopérations extérieures et locales. ..

LA COOPÉRATION EXTÉRIEURE

La coopération extérieure a connu, en 2017, des progrès tant au niveau bilatéral que multilatéral.

Au plan bilatéral, la douane a mis en place une politique de renforcement de sa coopération avec plusieurs pays notamment la France, le Maroc, la Belgique la Chine et Madagascar.

Cette coopération est essentiellement axée sur l'assistance mutuelle en matière de renforcement de capacités et de partage de bonnes pratiques.

Au plan multilatéral, les douanes comoriennes sont à l'aune des pays en développement,

bénéficiaires de l'assistance technique du Fonds Monétaire International(FMI).

En 2017, le FMI a réalisé 3 missions d'assistance afin de permettre à l'administration des douanes d'appréhender les mécanismes de renforcement du contrôle des régimes des accises concernant les produits pétroliers. Au cours de ces missions, les experts du FMI ont grandement contribué à l'amélioration des capacités opérationnelles des agents des douanes entraînant ainsi une bonne maîtrise des régimes d'exonérations.

Désormais, les douanes comoriennes grâce aux recommandations des missions précitées sont parvenues à juguler les faveurs accordées de manière discrétionnaire et dénuées de toute base légale, comme confirment les statistiques présentées dans ce document par la Direction des Recettes centrales.

La Banque Mondiale a apporté son assistance dans le domaine de la valeur en douane à travers des mécanismes d'analyse de risque axée sur des données miroirs.

S'agissant de l'OMD, une étude faisabilité sur le guichet unique a été réalisée. En 2018, notre administration tend à mettre en place cet outil indispensable à sa modernisation. Dans le même élan, l'OMD a effectué une mission d'appui dans le cadre des ressources humaines afin d'accroître son niveau de gestion et d'organisation.

Enfin, l'OMD a pris, en charge certains de nos agents dans plusieurs ateliers de formation notamment, dans le cadre de l'opération cosmos2.

Il est à noter que l'OMD en

tant que principal partenaire ne ménage aucun effort pour accompagner l'administration des douanes dans ses efforts de modernisation.

Au niveau régional, l'Union africaine et le COMESA sont autant d'organisations qui accompagnent la douane dans la mise en œuvre de sa politique de modernisation. Le COMESA au travers de l'appui technique et au financement de l'interconnexion du système SYDONIARD reste le pan le plus important de la stratégie de modernisation de l'administration des douanes.

LA COOPÉRATION LOCALE

L'année 2017 a été marquée par le renforcement de la collaboration avec les autres partenaires de la place.

Plusieurs protocoles d'accords ont été signés en vue de mettre en place un cadre de concertation et de collaboration avec toutes les structures impliquées dans le processus du commerce international.

Le 11 janvier 2017, un protocole d'accords avec l'ANPI a été signé, avec comme l'objectif, la création d'une synergie entre les deux administrations afin de répondre efficacement aux aspirations des investisseurs.

Le 20 février 2017 le Ministre des Finances et du Budget Monsieur SAID ALI SAID CHAYI HANE a signé un contrat avec le Directeur Général de l'Exim Bank Monsieur Ganesh Kummar qui permet à la douane d'externaliser de collecte des recettes en la confiant à EXIM BANK.

Le 16 septembre 2017, un Protocole d'accord a été signé entre la Direction Générale

des Douanes et l'Administration Générale des Impôts et Domaine (AGID) avec comme objectif la mutualisation des compétences afin de lutter contre l'évasion fiscale et l'informel.

Sans être trop exhaustif, d'autres accords ont été conclus afin de contribuer à un assainissement du climat des affaires indispensables au développement économique du pays.

Le volet sécuritaire n'a pas été en reste. Les douanes comoriennes, à l'instar de la communauté douanière internationale est en croisade contre les crimes organisés. C'est d'ailleurs à juste titre qu'un cadre de collaboration entre la douane et la police a été créé et matérialisé par la mise en place d'un système 24/7 qui permet à la douane de détecter les véhicules dont l'acquisition est suspecte.

Force est de constater que les efforts déployés par la Direction de la Coopération ne sont pas vains.

Lors du dernier conseil de Gestion de l'OMD pour la région Afrique Orientale et Australe, la douane comorienne a été félicitée pour les progrès réalisés tant au niveau de l'organisation qu'à celui du classement avec un gain de douze (12) points en six mois.

En mai 2018, la Direction Générale a été la fulgurance des progrès enregistrés par l'Administration des douanes comoriennes force admiration et respect des organisations internationales. Au niveau de la gouvernance de l'OMD pour la région Afrique Orientale et Australe la douane comorienne occupe le poste de Vice-Président du comité.

Quant au niveau de l'Union Africaine, lors de la dernière réunion du sous-comité des directeurs Généraux des Douanes, la douane comorienne a été plébiscité occupant ainsi le poste de vice-président de ce sous-comité.

VALORISATION DE LA FONCTION DE COMMISSIONNAIRE EN DOUANE

Depuis trop longtemps, on a assisté à une désorganisation de la profession des commissionnaires en douane et similaires. Elle cumule plusieurs handicaps alarmants : Profession non organisée, prolifération massive des agences de transit (230), agences de transit non identifiées fiscalement et non équipées, concentration et attroupement des clients et transitaires dans les centres douaniers, utilisation des biens d'équipements des centres douaniers avec les charges connexes.

Face à ce dysfonctionnement, la Direction générale des douanes a décidé après plusieurs rencontres avec les acteurs de la profession, de suspendre provisoirement les agréments préalablement délivrés, de réduire le nombre pléthorique d'agences de transit, d'exiger la caution bancaire fixée à 3 000 000 KMF, d'appliquer scrupuleusement l'arrêté N° 14-110/VP/MFEBICEP/CAB.

Les multiples réunions de sensibilisation sur le rôle et les missions des commissionnaires en douane d'une part et les rencontres d'échanges, d'informations quant à la place et aux rôles attendus des agences de transit et des opérateurs professionnels organisées.

L'objectif est de faire en sorte qu'ils deviennent des véritables partenaires au développement socioéconomique du pays et adoptent des comportements économiques responsables. Ce dispositif place l'année 2017 comme année probatoire à l'initiation de la politique d'assainissement prônée par la direction générale des douanes. Ainsi, une séance d'identification et d'évaluation pré-

liminaire des agences de transit et déclarants professionnels a été organisée. Résultats obtenus, sur 230 agences de transits répertoriées, 30 ont été provisoirement retenues et interconnectées dont 4 déclarants professionnels indépendants et 26 agences répondant aux normes exigées par la législation. Cependant, on constate que parmi les déclarants retenus, beaucoup de progrès restent à faire.

Nous devons poursuivre les réformes en mettant cette fois l'accent sur les volets renforcement des capacités et contrôle des activités quotidiennes des transitaires indépendants.

La majorité de ces agences de transit siège au Bacha, quartier trop populaire, sans moyens logistiques adéquats et avec un personnel moins formé. La plupart d'entre elles, opèrent dans des conditions fiscales opaques car non identifiées et sans traçabilité des règles comptables.

Des contrôles inopinés seront effectués régulièrement pour s'assurer de l'application stricte et effective des mesures réglementaires.

Nous notons au passage qu'au cours de l'année 2017, sept (07) agences ont été suspendues provisoirement de leurs activités respectives et contraintes à payer des amendes pour infractions douanières et manquements aux obligations souscrites avec notre administration.

Le montant total cumulé de ces amendes est de Trois millions Cinq cents francs comoriens soit 3 500 000 KMF.

MIGRATION VERS LE SYDONIA WORLD

La Direction générale des douanes entreprend ses réformes à travers la mise en place de Sydonia World, un système informatique doté de la haute technologie moderne et qui offre des fonctionnalités complètes.

La migration vers le sydonia world offre des atouts considérables pour les douanes. Le facteur accessibilité via internet ou l'intranet permet les échanges d'information par le web service avec les systèmes des partenaires de la douane dans le contexte de la dématérialisation à travers la gestion des documents électronique et scannés.

Et la version sydonia world permet l'utilisation des nouvelles technologies pour la sécurité (biométrie, signature électronique, certificat, et la mobilité lecteur code-barres, PDA,

Elle donne la possibilité à des développements spécifiques et à des ouvertures des nouvelles opportunités. À titre d'exemple, la mise place de module de la gestion exonérations, de Guichet Unique et le module d'ASYPM pour la mesure de performance. Enfin, les fonctionnalités de sydonia World sont adaptées à l'accord de facilitation des échanges de l'OMC, à la convention de Kyoto Révisé et à la législation nationale.

Bien que la mise en œuvre du projet de la migration vers le Sydonia se poursuive progressivement avec réussite, l'identification de quelques contraintes préoccupe les autorités.

Des solutions appropriées pour chaque contrainte sont en exécution afin d'écartier les risques que peut mettre en exergue l'opérationnalisation de sydonia world.

Malgré les atouts de ce système, on peut noter quelques contraintes identifiées comme la non-appropriation de la technologie, la résistance aux réformes de certains cadres douaniers, la perturbation récurrente du réseau de télécommunication, la résistance au changement des parties prenantes, le manque d'implication des agents des douanes et des parties prenantes, absence de stratégie d'application d'AFE et cadre juridique insuffisant... etc.

L'OPÉRATIONNALISATION DU SYDONIA WORLD

Dans son processus de modernisation et de réforme, l'Administration des douanes de l'Union des Comores entreprend la migration avec SYDONIAWorld.

L'utilisation de ce système nous permettra la mise en place de procédures douanières efficaces, et la réduction de la durée de dédouanement, du traitement automatisé des déclarations en douane, il nous permettra aussi une amélioration des recettes douanières et la mise à la disposition des autorités des résultats statistiques du commerce extérieur fiables et rapidement disponibles.

Dans cette circonstance, la CNUCED a assuré la mise en capacité de l'équipe nationale du projet SYDONIAWorld.

De l'utilisation et de gestion de l'environnement du dédouanement moderne et automatisé.

À cet effet, la direction Général des Douanes démarre au 1er mars de l'année 2018, l'opérationnalisation du logiciel SYDONIAWorld.

Ce démarrage se fera en méthode progressive du site pilote de Moroni Port, ce qui nous permettra d'utiliser le sydonia ++ et le SYDONIAWorld en même temps et dans une semaine après on intègre toutes les données de Sydonia ++ dans le SYDONIAWorld, et les autres sites le démarrage se fera le 1er avril 2018.

MAITRISE ET POURSUITE DE L'INTERCONNEXION

L'interconnexion des agences et sécurisation du système informatique douanier s'est déroulé en deux phases :

1er phase : l'interconnexion des centres douaniers et la sécurisation des réseaux informatiques

Acquisition des équipements informatique et réseaux

- Installation et configuration des équipements dans les centres douaniers : Direction Général des Douanes, Centre de Moroni Port, Centre de Hahaya, Direction Régional de Mutsamudu, Centre de Port de Mutsamudu, Aéroport de Mutsamudu, Centre de Port de Fomboni et Aéroport de Fomboni
- Sécurisation du Réseaux informatique de la douane

2e phase : l'interconnexion des agences avec le réseau de la douane

- Configuration et installation des équipements réseau des agences à partir de la mise en place de la plateforme point à point, après établissement d'une ligne de connexion auprès de l'opérateur Comores Télécom. Configuration des équipements de télécommunication

L'acquisition des équipements réseau nous a permis d'améliorer l'interconnexion avec les agences et la sécurisation du réseau.

LA REGLEMENTATION ET LA LEGISLATION

A. Les textes internationaux ;

1. COMMENÇA

Traité du marché adopté à Kampala (Ouganda le 5 novembre 1993) ;

2. Organisation Mondial du Commerce (OMC) ;

Extrait de l'Accord Général sur les Tarif Douaniers et le Commerce (GATT de 1947) ;

3. Organisation Mondiale des Douanes (OMD) ;

Convention portant création d'un conseil de coopération Douanière, signée à Bruxelles le 15 décembre 1950 et entré en vigueur le 4 novembre 1952 ;

B. Les textes nationaux ;

1. Code des Douanes ;

Ordonnance N° 92-008/PR du 7 septembre 1992 ;

2. Code des Investissements ;

Loi N° 7-0010/AU du 31 août 2017 ;

3. Code Général des Impôts ;

Loi N° 11-007 bis/AU du 3 mai 2011 ;

4. Autres Textes ;

Des documents portant les lois et les procédures de dédouanement électronique. Ces documents sont disponibles et téléchargeables en ligne, y compris le Tarif des douanes.

Malgré ce passage de 208 à 30 agences de transit actuellement, beaucoup d'effort reste à faire pour réduire encore ce chiffre à 10 agences de transit car le volume total des importations en Union des Comores par rapport au nombre de déclaration traitées ne nous permet pas d'avoir encore un chiffre supérieur.

LES SOLUTIONS INFORMATIQUES



M. NASSILA YOUSOUF
Chef du Service Informatique

Les solutions informatiques actuelles exigent aux organisations, telle que la douane comorienne, d'avoir un domaine de messagerie exclusif permettant de gérer et faciliter la communication interne et externe. Le domaine « douane.gov.km » est le nom de domaine adopté par la Douane Comoriennes pour pouvoir créer des adresses email professionnelles et les relier à ce nom de domaine.

Cela permet à la Douane comorienne

- D'avoir plus de professionnalisme ;
- De sécuriser sa communication interne et externe
- D'avoir plus de crédibilité à l'intérieur et à l'extérieur du pays ;
- De promouvoir son image à l'intérieur et à l'extérieur du pays ;
- De gérer et faciliter la communication interne et externe ;
- D'avoir son propre nom de domaine,

Elle peut ainsi garder ses ad-

resses mails correspondantes aussi longtemps qu'elle le désire – même lorsqu'elle change d'hébergeur pour le domaine.

Ce domaine est maintenant hébergé sur la plateforme sgiint.net et redirigé par C. Télécom. Il est unique et propre pour la douane.

II. Le réseau de communication interne par email « nom@douane.gov.km »

Pour pouvoir gérer, sécuriser et faciliter la communication interne, la douane comorienne s'est vue dans l'obligation de mettre en place la solution d'adresses de messagerie professionnelle reliées à son domaine « douane.gov.km ». Tout le personnel de la douane possède donc chacun une adresse de messagerie professionnelle propre à la douane, sous le format : « nom@douane.gov.km ».

Les avantages :

- Gain de plus de crédibilité et de sérieux: Ce type d'adresse e-mail limite la fraude et est jugé plus rassurant par de nombreux interlocuteurs ;
- Renforcer l'image de la douane, car chaque mail envoyé depuis domaine « douane.gov.km » attire à chaque fois l'attention du personnel, entrepris et partenaires avec qui on communique ;
- Protection contre les virus et le spam ;
- Les adresses email professionnelles sont facilement mémorisables ;
- Plus de flexibilité et d'organisation plus élevé dans les correspondances

email de la douane ;

Plus de sécurité : avoir une adresse email professionnelle est un excellent outil pour améliorer la crédibilité professionnelle.

I. Le répertoire actif (AD)

AD (Active Directory) est un service d'annuaire créé par Microsoft et destiné à être installé sur les Windows Server. En stockant dans une base de données les renseignements relatifs aux ressources réseau d'un domaine, Active Directory a pour objectif premier de centraliser l'identification et l'authentification d'un réseau de postes Windows. Ses fonctions additionnelles permettent aux administrateurs de gérer efficacement une stratégie de groupe, ainsi que l'installation des logiciels et des mises à jour sur les stations du réseau de la douane.

Organisée grâce à des forêts, des arborescences et des domaines, la structure Active Directory est composée d'objets hiérarchisés contenus dans des Unités Organisationnelles (UO). Ces objets sont de trois types :

- Les ressources (imprimante, scanner)
- Les utilisateurs (comptes et groupes) et
- Les services (courrier électronique, Chacun des objets possède une identification unique et des attributs.

II. L'intranet « douane »

Dans les grandes entreprises, l'intranet fait l'objet d'une gouvernance particulière en raison de sa pénétration dans l'ensemble

des rouages des organisations, et de la sécurité nécessaire à sa circonscription à l'entreprise.

Les grands chantiers de l'intranetisation des entreprises sont :

1. La rapidité des échanges de données qui engendre une diminution des coûts de gestion.
2. L'accessibilité des contenus et services.
3. L'intégration des ressources.
4. La rationalisation des infrastructures.

L'intranet « douane » est un réseau télématique interne à la douane, mettant à la disposition du personnel les technologies d'échange d'informations issues d'Internet (courrier électronique, visioconférence, pages web, etc.).

Le concept d'intranet rejoint de plus en plus les projets de Poste de travail. Pour répondre aux besoins des utilisateurs dans leurs situations de travail professionnelles,

Avantages :

- Diminuer les coûts de fonctionnement de votre administration
- Pérenniser et de valoriser les savoir-faire de votre entreprise
- Améliorer votre culture d'entreprise et de développer une véritable communication interne
- Améliorer le classement, la diffusion et le partage d'informations
- Optimiser la gestion de la documentation
- Structurer les connaissances et l'information
- Éviter de recréer ce qui existe déjà

- Accéder à l'information rapidement et de manière conviviale
- Transmettre les informations, les méthodes, les savoirs aux bonnes personnes et au moment opportun.

La douane et le public

I. Le site web « douane.gov.km »

Aujourd'hui, plus que jamais, il est primordial pour une organisation de posséder un site Internet.

Que ce soit simplement pour que les gens puissent entrer en communication avec l'organisation ou pour agrandir la visibilité, une page web est le meilleur outil pour atteindre ces objectifs. Contrairement aux autres médias, le Web est accessible de partout à travers le monde, en tout temps et par tout le monde. Les sites Internet sont devenus une nécessité dans les nouvelles habitudes de vie quotidienne.

Pour cette raison et d'autres ; la douane comorienne s'est dotée du site web « douanes.km » hébergé chez l'hébergeur web SGI.

Avantages :

- Augmenter la visibilité de la douane ;
- Augmenter la crédibilité professionnelle par la clarté et la qualité des informations publiées ;
- Informer à ses partenaires et son environnement de ses activités : le site est alors une plaquette de communication couplée à un journal interne mis à jour en temps réel, accessible de partout. Il peut servir à mo-

biliser rapidement un grand nombre de personnes sur un sujet d'actualité : appel à une manifestation, participation à un débat, etc.

- Une source d'information illimitée

II. La page FB de la douane

Les réseaux sociaux deviennent une tendance incontournable pour les entreprises. Ils manifestent une importance indéniable dans le succès de l'entreprise en matière de prospection de client. Particulièrement pour Facebook, les entreprises ne peuvent pas s'en passer.

Avantages :

- Faire la rencontre des partenaires et clients potentiels ;
- Il représente un outil de démarchage très puissant ;
- Par le biais de l'interaction inhérente à cette plateforme, la douane peut acquérir des contacts très qualifiés et plus précis. Par la même occasion, elle peut déterminer les principaux besoins de leurs futurs clients ;
- Optimiser sa notoriété : La présence de la douane sur la toile facilite sa présentation auprès des internautes, c'est-à-dire des futurs clients
- Assurer le référencement du site web : Facebook assure l'optimisation du référencement naturel. Il permet d'augmenter le trafic du site web ;
- Contrôler l'e-réputation : Cette plateforme est un bon moyen de départ pour centraliser les conversations et vous permettre d'y répondre.

LA DOUANE A PARTICIPÉ AU 43^E FÊTE DE L'INDÉPENDANCE LE 6 JUILLET 2018.

« C'est une grande fierté pour l'ensemble des douaniers de participer à la fête nationale. Par l'honneur qui nous a été fait, la Nation reconnaît le rôle et la mission de services publics que joue l'Administration des Douanes tous les jours améliorer les conditions de vie des Comoriens. »

Souef Kamalidini, Directeur Général de la Douane



4

RÉALISATIONS & PESPECTIVES

P. 41 > RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

P. 43 > LES PRINCIPALES REALISATIONS

P. 44 > PERSPECTIVES 2018/2019

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

La présente note tente fréquence trimestrielle



M. NASSUR IBRAHIM
Chef de Centre -Moroni- Port

d'analyser l'impact des nouvelles mesures prises par les autorités au niveau des droits de douane.

Pour cette analyse, la

des données a été jugée meilleure par rapport à une analyse mensuelle en raison de la variabilité des échanges extérieurs d'un mois à un autre. Elle portera sur les déclarations douanières des échanges et des recettes.

Néanmoins, vu la faiblesse des importations enregistrée par la douane au niveau des produits pétroliers au cours des années antérieures,

l'étude ne tiendra pas compte des importations des produits pétroliers et de la taxe unique des produits pétroliers. Elle procédera de la manière suivante :

- Dans un premier temps, elle présentera l'évolution des échanges extérieurs captés par les Douanes hors produits pétroliers sur l'année 2015-2017.

- Ensuite, elle présentera l'évolution des recettes douanières hors produits pétroliers ;

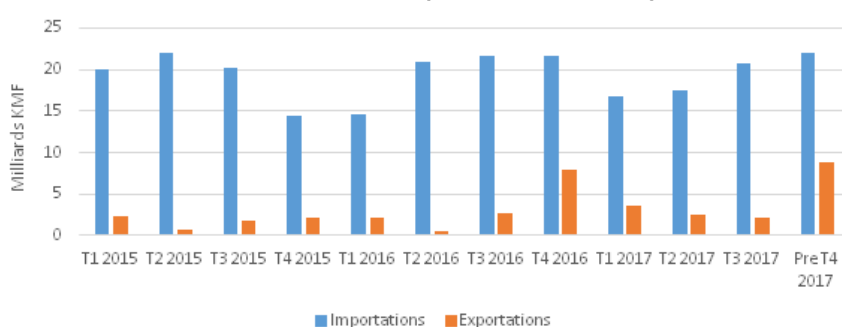
- Enfin, elle présentera l'évolution d'indicateur de performance (Recettes rapportées à la valeur des échanges extérieurs).

1. Évolution des échanges extérieurs

L'analyse graphique fait remarquer, qu'au courant des trois années de l'étude 2015 ; 2016 et 2017, les échanges commerciaux n'ont pas enregistré des évolutions différentes.

En 2015, les échanges extérieurs ont enregistré une évolution baissière, sans doute marquée par les campagnes présidentielles qui influent sur un comportement prudentiel des opérateurs économiques.

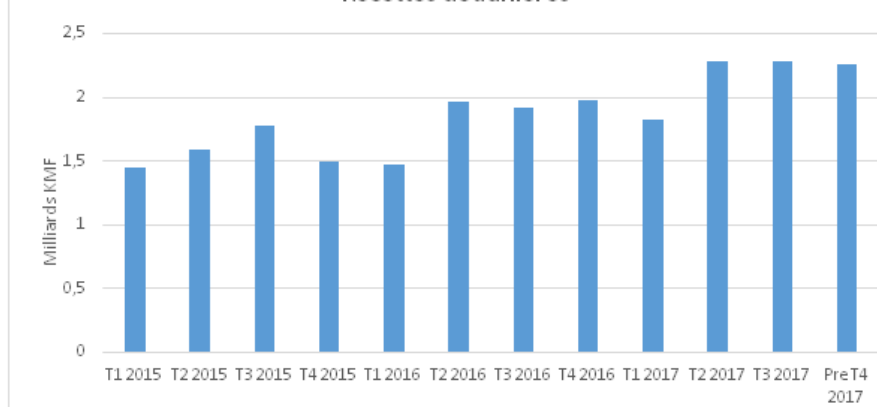
Evolution trimestrielle des Importations et des Exportations



En 2016, les échanges extérieurs ont enregistré une évolution en forme de U renversé. En effet au cours du 1er semestre 2016, les échanges (en particuliers les importations) se sont inscrits en hausse, en lien avec la volonté des opérateurs à approvisionner les niveaux de stocks fortement impactés par le repli des importations enregistrées en 2015. Ensuite, ils ont repli à la fin du 4e trimestre 2016, en liaison avec les mesures prises par les autorités au niveau des douanes qui ont eu pour effets une diminution des importations.

En 2017, les échanges extérieurs se sont inscrits en hausse, en liaison avec l'adaptation des opérateurs des mesures prises par les autorités et par la demande inté-

Recettes douanières



eure en biens d'équipements et en biens alimentaires.

2. Évolution des recettes douanières

L'analyse graphique des recettes douanières montre des évolutions du niveau des recettes au courant des trois années de l'étude.

En 2015, les recettes douanières ont enregistré une évolution en forme de U renversé. En effet, dans un premier, les recettes douanières se sont inscrites en hausse au 1^{er} semestre 2016 pour ensuite engager une évolution baissière au 2^e semestre. Cette évolution est en grande partie expliquée par le type de biens importations au courant de l'année 2015.

En effet en 2015, les produits fortement taxés par la douane importations des biens d'équipement et des biens intermédiaires (ciment, ferraille, etc.) avaient emprunté la même évolution.

En 2016 et en 2017, les recettes douanières sont restées constantes au courant de l'année. En 2016, elles se sont établies à 2 milliards FC et en 2017 à 2,25 milliards FC.



Equipe dirigeante de la Direction régionale de Mohéli lors de la Retraite, au centre le Directeur Général des Douanes, 10 mars 2018



Equipe dirigeante de la Direction régionale des Douanes d'Anjouan

LES PRINCIPALES REALISATIONS

A la lecture du présent rapport, il ressort que l'année 2017 a été marquée par d'importantes réalisations à tous les niveaux de l'administration. Ceci est le fruit de la politique de rigueur insufflée par les nouvelles autorités.

Une tendance haussière des recettes

En 2017, l'administration des douanes a réalisé 95 % des objectifs fixés par la loi des Finances rectificative 2017. Un chiffre qui justifie une tendance à la hausse comparativement aux années antérieures.

Une meilleure sécurisation des recettes douanières

L'administration des douanes a mis en place en 2017 un dispositif qui a permis de sécuriser davantage les recettes douanières. L'externalisation de la collecte des recettes a eu un impact significatif dans la politique de mobilisation et de sécurisation des recettes.

Une informatisation accrue de l'administration

Les travaux engagés en 2017 au niveau de notre système d'information ont permis de minimiser l'évaporation des recettes douanières et lutter parallèlement contre l'asymétrie de l'information.

Une amélioration du cadre réglementaire

L'administration des douanes a mis en place un nouveau système tarifaire version 2017 en parfaite harmonie avec l'OMD et le COMESA. Un nouveau code des douanes a été élaboré et adopté en 2017.

Un assainissement de la profession de commissionnaires en douanes

En 2017, l'administration des douanes a mis en coup d'arrêt à la prolifération de commissionnaires en douanes en leur accordant des instruments qui leur permettent désormais de se professionnaliser davantage. Une telle démarche vise à favoriser la célérité de la procédure de dédouanement et juguler de ce fait toute sorte de tentations.

Une coopération historique avec l'AGID

L'une des grandes actions ayant marqué l'année 2017 est sans doute l'accord de coopération entre les douanes et l'AGID dont l'objectif est de mutualiser les compétences et l'expertise de deux administrations dans leurs efforts de lutte contre l'évasion fiscale.

Un cadre de concertation avec le secteur privé

En 2017, des partenariats ont été développés avec le secteur privé afin de lui accorder des facilitations dérogatoires au paiement au comptant qui allègent et protègent les opérateurs économiques des pressions financières.

Un protocole d'accord avec Interpol

Dans le cadre de la mission de sûreté dévolue à la douane, un protocole d'accord a été signé avec Interpol en 2017 afin de démanteler les réseaux de vols organisés des véhicules en provenance d'Europe.

Un programme de renforcement des capacités d'agents

Dans la perspective de mettre les douanes comoriennes à la mesure des normes et standards internationaux, l'administration des douanes a engagé en 2017 diverses actions allant dans le sens d'améliorer les capacités opérationnelles de ses agents. Il s'agit d'élever le niveau de compétences afin d'offrir à la douane comorienne les nouveaux instruments devant lui permettre de répondre aux exigences du moment.

Une amélioration de l'environnement du travail

Les autorités douanières ont mis en place un cadre de travail axé sur le dialogue. La communication verticale a été améliorée et renforcée. La rénovation du parc informatique a permis d'instaurer un cadre professionnel nouveau d'échanges et de partage d'informations. Au total, l'année a vu l'acquisition de nouveaux équipements informatiques, des matériels de bureaux, des véhicules ainsi que la rénovation de quelques bureaux de l'administration.

Une meilleure ouverture de la douane à l'international.

En 2017, la douane a entrepris une politique d'ouverture et de promotion de son image à l'échelle régionale et internationale. Les efforts déployés ont permis de redorer le blason des douanes comoriennes au point de gagner douze points dans le classement régional.

La coopération avec l'OMD et le COMESA a été renforcée.

Dans la perspective de l'adhésion des Comores à l'OMC, les négociations sont en cours. La décision des Directeurs Généraux

des Douanes membres de l'Union Africaine de choisir les Comores pour abriter la 10^e Réunion du Sous-Comité des Directeurs Généraux des Douanes, édition 2018, entérinée par la Commission de l'Union Africaine est une consécration de la volonté agissante de notre administration.

LES PERSPECTIVES 2018/2019

Pour la période 2018 / 2019, l'objectif est de consolider les acquis et poursuivre les réformes nécessaires pour une douane forte, efficace et efficiente au service du développement de notre pays. L'administration douanière compte renforcer sa collaboration avec l'AGID et le secteur privé. Des mesures seront prises afin d'améliorer le niveau de prélèvement des recettes.

Un dispositif de contrôle sera mis en place pour rendre disponibles les informations complètes de la chaîne logistique afin de permettre à la douane d'améliorer ses capacités d'évaluation des risques. Des scanners sont en cours d'installation au centre de Moroni Port et d'autres dans les autres centres à la mi 2019.

Un plan stratégique pour la douane comorienne

L'administration des douanes s'est dotée d'un plan stratégique pour 2018-2020 qui servira d'outil de planification des actions à mener dans les trois prochaines années. Ce plan stratégique permet de déterminer la vision globale portant d'une part à rationaliser la gestion et d'autre part, à ouvrir les douanes vers des nouveaux horizons promoteurs.

Un guichet unique à la douane

En août 2018, l'administration des douanes a réalisé avec l'appui de l'OMD, la seconde phase sur une série de trois pour la mise en place un guichet

unique afin d'accompagner les mesures de facilitations des procédures de dédouanement. Il s'agit de mettre fin aux éventuelles lourdeurs administratives qui sont parfois préjudiciables aux usagers.

L'installation de scanners dans les centres de dédouanement

La gestion des risques appelle à des outils de performance intrusifs capables de certifier l'exactitude des produits importés par rapport aux informations contenues dans la déclaration en détail. Les scanners contribueront à l'accroissement et à la sécurisation des recettes douanières et à améliorer la célérité.

La mise en place d'un système d'évaluation mensuelle des services

L'administration des douanes a déjà mis en place un système d'évaluation mensuelle des différents services afin de mesurer les performances de chaque agent dans le cadre de la gestion axée sur le résultat (GAR) adoptée par les autorités douanières. L'objectif étant d'accroître la productivité et déceler les éventuelles insuffisances ou défaillances des agents afin d'apporter des mesures correctives de performance.

L'élaboration d'un code d'éthique

Un code d'éthique est en cours d'élaboration afin d'accompagner le personnel à renouer davantage avec les

bonnes pratiques, cultiver le professionnalisme et promouvoir la déontologie. Une telle démarche permettra de renforcer la confiance avec les acteurs du commerce et les partenaires au développement.

La reprise de la mutuelle de santé et l'ouverture d'un centre de médical

En droite ligne avec la stratégie du gouvernement de mettre en place une couverture santé universelle (CSU) généralisée au profit des populations surtout les plus vulnérables, le Ministre des Finances et du Budget, Saïd Ali Saïd Chayhane a recommandé des mesures pour mettre en place un projet pilote d'une couverture santé. Après réflexions et études, la mutuelle est déjà mise en place. Désormais, les douaniers bénéficient non seulement d'une couverture complémentaire santé à des tarifs préférentiels mais en même temps, eux et leur famille peuvent se faire soigner directement au centre médical ouvert en juin 2018. Le financement est assuré conjointement par l'Administration des Douanes comoriennes et par le personnel.

Mise en place d'un fonds de solidarité

Dans le même état d'esprit, l'administration des Douanes compte concrétiser début 2019 un projet pour mettre en place un Fonds de solidarité au profit des agents en situation de détresse, de vulnérabilité sociale, psychologique ou de nécessité familiale.

DEUXIÈME ATELIER BIPARTITE DE CONCERTATION ET DE DIALOGUE

Le Ministère des Finances, Saïd Ali Cheyhane, avec ses proches collaborateurs, notamment, le directeur général de l'administration des douanes, Kamaldine Souef et le directeur de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID) Hamadi Mohamed Sohir a organisé le 24 avril 2018 un atelier de concertation et de dialogue (ABCD), axé sur un partenariat public –Privé.





**Atelier sur le lancement
de SYDONIAWorld 22 Février 2018 à Moroni**

**De droite à gauche, Ahmed Houmadi, Directeur Régional ,
Hamadi Mohamed Soighir Directeur des impôts, Kamalidine Souef Directeur général
Abdou Nassur Directeur General de l'économie,
Said Ali Said Chayhane Ministre des finances et du budget,
Msa Mladjao Secrétaire General auprès du Ministère des Finances et du Budget,
Moindjie Mmadi Chef du projet , Atoisse Abdillah Directeur des Ressources Humaines**



EQUIPE DE LA REDACTION DE CE RAPPORT

Directeur de la Publication
SOUEF Kamalidini
Directeur Général des Douanes

Rédacteurs

ZAKI Ben Salim
Receveur central

ATOISSI Abdallah
Directeur des Ressources Humaines

DJAMILA Radjabou
Chef de relations extérieures

MADOUHOULI Mohamed
Coordinateur des agences de transits

Moindjie Mmadi
Chef de projet

Saïd HAMZA
Chef des régimes économiques

MOUMINI Abdou
Chef des approvisionnements

Nassila Hamadi Youssouf
Chef de service Sydonien

Coordinateur de la rédaction & suivi
ATOISSI Abdallah

Conception graphique & Design
Msa Ali Djamal
Consultant en communication

Montage et réalisation technique
Msa Ali Djamal
MoinaFaitima Soilihi

Crédits photos
Raha Idaroussi

Service communication
MoinaFatima Soilihi
Amirdine Ahamada
Fouad Mohamed



FETE NATIONALE : LA DOUANE LORS DU 43E FÊTE DE L'INDÉPENDANCE LE 6 JUILLET 2018

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DOUANES 2018

«UN ENVIRONNEMENT COMMERCIAL SÛR
AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ».



PRÈS DE 13.552 COMPRIMÉS ET DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES ILLICITES OU CONTREFAITS SAISIS AUX COMORES

L'opération internationale « PANGEA X », destinée à lutter contre la vente illicite de médicaments, a impliqué cette année 123 pays dont les Comores. Cette opération s'est déroulée du 9 au 16 septembre 2017 et a donné lieu à un grand nombre d'arrestations et de constatations aux Comores ainsi qu'à la saisie de milliers de médicaments potentiellement dangereux.

Aux Comores, l'opération Pangea a été lancée le 12 novembre 2017 par le directeur Général des Douanes, Souef Kamalidini, sous le slogan « l'achat sur les site web non réglementé est un danger pour la population »

L'objectif de l'opération PANGEA X était de sensibiliser la population comorienne sur les risques liés à l'achat de médicaments sur des sites frauduleux. Cette campagne de sensibilisation a permis de saisir les médicaments et produits médicaux contrefaits et illicites et ont été retirés du marché.

La coordination de l'opération était suivie au niveau mondial par Interpol en collaboration avec l'Organisation mondiale de douane, le forum international permanent contre les crimes pharmaceutiques, Europol et d'autre Agences, regroupant 123 pays.

La direction générale des douanes comorienne a saisi près de 13.552 comprimés et de produits pharmaceutiques illicites ou contrefaits.

Plus de 70 % des produits saisis proviennent d'Asie (principalement d'Inde et de Singapour). La majorité de ces produits est constituée de médicaments dépourvus d'autorisation de mise sur le marché, de médicaments détournés de leur usage et utilisés comme stupéfiants, de produits dopants (stéroïdes, hormones de croissance, etc.), de crèmes éclaircissantes pour la peau mais aussi de principes actifs pharmaceutiques en vrac.



LES BRIGADES MOBILES À PIED D'ŒUVRE LORS DE L'OPÉRATION PANGEA X À MORONI

Edité par le service communication

Imprimé par Rooshdy Médias

Rapport annuel 2017/ 2018 de la Douane des Comores

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement, par photocopie ou tout autre moyen, le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur.

**Direction générale de la douane
Place de l'indépendance
BP 95
Moroni, Union des Comores
Tél: +2697739042
Emai: douane@douane.gov.km**



www.douane.gov.km



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2017-2018 (S1)



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017-2018 (S1)

UNION DES COMORES



www.douane.gov.km



<https://www.facebook.com/douane.gov.km/>



<https://twitter.com/douanesc>



Douanes comoriennes